

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50
ÉTRANGER 50.- 25.- 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75
Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Directeur politique: E.-PAUL GRABER, conseiller national

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum p^r annonce » 2.-
Suisse » 0.30
Étranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME » 1.-

En beauté, mais en force

La « Sentinelle » et le parti socialiste sont restés fidèles à la ligne de conduite tracée: ils ont refusé de se livrer à quelle attaque personnelle que ce soit. Ils ont laissé leurs adversaires demeurer, eux, fidèles à l'ancienne politique faite de sophismes alambiqués, d'insinuations malveillantes, d'attaques personnelles, de toutes espèces de ragots, sans s'élever jamais à l'examen objectif des grands courants politiques actuels.

Laissons-les à ces errements, même s'ils devaient leur apporter une fois ou deux encore quelque succès électoral.

Nous avons à jeter de solides assises pour toute notre politique à venir. Ce serait faire une œuvre décevante que de recourir à des matériaux permettant d'aller vite en besogne, mais ne donnant aucune garantie de solidité.

Ces appels, faits de sophismes et de médiocrités, ces procédés flattant dans l'électeur de petits penchants et non ce qu'il y a de meilleur en lui, pourraient peut-être nous amener des électeurs attirés par cette nourriture pimentée. Nous pourrions peut-être grossir nos rangs, nous pourrions peut-être nous assurer une victoire.

Mais serait-ce du bon travail? Gagner des électeurs en leur racontant des « histoires » sur tel ou tel candidat, est-ce gagner ces électeurs au « mouvement socialiste » et ajouter ainsi des meublons à toute épreuve à l'assise que nous construisons?

Nous n'en croyons rien!

Ceux qui ne nous suivent pas, parce que nous avons un idéal de solidarité et de fraternité, désertent demain.

Ceux qui ne nous suivent pas, parce que notre cause est juste et belle, lâcheront pied à la première épreuve.

Ceux qui ne nous suivent pas, parce que notre programme est dans la ligne du progrès social, moral et matériel, nous fausseront compagnie à la première heure.

Ceux qui ne nous suivent pas, parce que le socialisme est un moyen de régénération humaine, nous trahiront dès qu'une occasion se présentera.

Nous ne réclamons pas l'appui de ceux qui aiment le bruit, les cris, les « rosseries » et les sales blagues. On ne saurait bâtir quelque chose de solide là-dessus.

Nous réclamons l'appui de ceux qui passionnent le progrès, de ceux qui ont de belles et solides convictions, de ces convictions pour lesquelles on se dévoue, on se dépense, on se donne tout entier.

Nous réclamons l'appui de ceux qui blessent les injustices, que révoltent toutes les oppressions, que soulèvent les souffrances.

Nous réclamons l'appui de ceux qui savent labourer, semer, herser, pendant de long mois avant de vouloir récolter.

Nous réclamons l'appui de ceux qui comprennent la valeur de l'organisation, l'efficacité des œuvres méthodiques, la fécondité du labeur persévérant.

Et c'est pourquoi il faut que cette campagne se termine en beauté!

Il faut que ce soit la beauté, la propreté politique, la loyauté électorale, la dignité dans la bataille, la correction dans la discussion, la recherche de la vérité, qui nous passionnent pour l'heure du scrutin, et non les « coups de la dernière heure ».

Si cela ne nous passionne pas, nous ne sommes pas encore dignes du socialisme.

Et nous la terminerons en force aussi en servant d'entraîneurs tout autour de nous, par le rayonnement de nos convictions, par notre zèle joyeux, par notre enthousiasme généreux. Nous grouperons des bataillons profonds, nous les appellerons à défendre, non point une couleur, non point un parti, non point des rancunes ou quelque amour-propre, mais une « cause belle, noble et grande » parmi toutes celles qui peuvent entraîner des hommes.

Tant pis si beaucoup d'électeurs ne comprennent pas encore ce langage et préfèrent la politique des querelles, des rivalités de partis, des accusations personnelles, des manœuvres et des habiletés.

Ne rabaissons pas notre cause, ne ternissons pas l'éclat de notre idéal et peu à peu nous y gagnerons la majorité du peuple.

Et quand ce jour viendra, nous saurons que l'œuvre commencée est solide, car en travaillant en beauté et en force à la fois, nous aurons assemblé des matériaux qui garantiront toute la solidité de l'édifice.

E.-Paul GRABER.

La peur du socialisme

Qu'on prenne garde! La peur du socialisme conduit les partis de démocratie au suicide et à la décomposition. Le parti libéral, en Angleterre, a eu la crainte de Macdonald; il a été écrasé, et il n'y a plus, en Grande-Bretagne, que deux grandes forces: le parti conservateur et le parti travailliste. En Belgique également, le vieux parti libéral de Frère-Orban s'est peu à peu abandonné, et voici qu'aux élections législatives c'est le parti socialiste qui arrive en tête et sera chargé de tenir le drapeau de la paix et du progrès social.

Le révolutionnarisme était un danger imaginaire C'est maintenant le réformisme qui est redoutable

Si, comme le dit le « Radical », je prends mes lecteurs pour des bourriques, pour qui certains journalistes bourgeois prennent-ils les leurs? Pour de quadruples bourriques, au moins. Jugez-en d'après les lignes suivantes, que nous découpons dans un article de fond de la « Suisse libérale » du jeudi 9 avril courant:

« Laissons de côté les raisons personnelles; elles ne nous intéressent que médiocrement; constatons plutôt que le socialisme suisse revient à droite et qu'il perd de plus en plus son esprit, son essence révolutionnaires. Le cas de M. Graber n'est pas isolé; dans toute la Suisse allemande, on voit que les camarades au lieu de montrer le poing à leurs adversaires commencent de leur tendre la main. A Zurich, ils ont refusé de s'associer aux communistes pour les élections des autorités locales et ils vont combattre une initiative tendant à un prélèvement sur la fortune. Ils cherchent, ailleurs, à se rapprocher des éléments bourgeois avancés, afin de mener campagne avec eux pour l'initiative Rothenberger et pour l'éducation nationale.

Cette évolution nous inquiète plus sérieusement que si elle se produisait dans l'autre sens. Nous n'avons rien à craindre d'un socialisme révolutionnaire, nous avons tout à redouter d'un socialisme réformiste; sous le masque de la collaboration, il glissera des idées dans la vie politique et administrative; il se donnera pour le défenseur des faibles et des opprimés, et il n'effrayera plus personne par des déclarations de guerre. Il nous conduira ainsi tout doucement, avec l'appui des bourgeois aveugles et crédules, à l'utilité et à l'uniformisation.

En manœuvrant ainsi, l'extrême-gauche fait un calcul juste, et les succès qu'elle vient de remporter dans les cantons d'Argovie et de Zurich l'inciteront à persévérer dans cette voie. C'est cela qui inquiète si fort les pauvres radicaux; ils craignent pour leur aile gauche et, entraînés par elle, ils font concession sur concession. Méfions-nous doublement des socialistes habillés en démocrates! »

R. J.

Si les bourgeois qui lisent de telles choses ont pour un sou de mémoire, ils se souviendront que pendant des années et des années, dans tous les cas depuis la révolution bolchéviste de 1917, la tactique de nos adversaires a été de nous faire passer pour des chambardeurs, des émeutiers, des fauteurs de guerre civile. Le symbole du socialisme c'était l'homme au couteau entre les dents. Socialistes, nos adversaires, à les entendre, l'étaient tous, mais par les moyens pacifiques et légaux. Progressistes, ça ne se discutait pas, ils étaient tous pour le progrès, mais par des réformes successives. Le danger c'étaient les méthodes de chambardeur, c'étaient les menaces d'insurrection, c'était le socialisme révolutionnaire.

Nous avons beau nous défendre, invoquer notre passé, citer notre doctrine. Sans vouloir nous faire passer pour des moutons, nous essayons d'expliquer que le socialisme est une doctrine de paix, de solidarité et de fraternité, que ce qui restait encore en nous d'après et de violent était d'hérédité bourgeoise et disparaissait graduellement, que nos mœurs étaient plus douces que celles de nos adversaires, étant donné ce que souffraient les salariés.

Peine perdue! Notre violence et nos projets sanguinaires étaient la grande menace suspendue sur la société! C'était l'épouvantail agité aux yeux des foules crédules.

Radicaux, écoutez Numa Droz!

Un de nos bons amis nous écrit:

Quand on compare la mentalité des chefs radicaux actuels avec celle d'il y a 35-40 ans, on est écoeuré, tellement le contraste est grand. Ces chefs se sont écartés du programme et du glorieux passé du parti radical.

Pour le prouver, je ferai quelques citations des hommes d'alors que j'ai eu l'honneur de connaître intimement, et dont pour la plupart je garde un bon et respectueux souvenir.

A Genève, M. G. Favon disait: « Notre voie est du côté des travailleurs, c'est à eux qu'appartient l'avenir du monde, de la civilisation. »

Ce brave citoyen l'a prouvé dans tous ses actes politiques. C'est lui qui a fait nommer Alexandre Triquet, typographe, aux fonctions de juge de paix, Fritz Thiébaud conseiller d'Etat, Schaeffer au bureau du travail et Prud'hommes, J. Sigg au Conseil national, Franière et Decarro comme maîtres à l'Ecole d'art, d'autres dont les noms m'échappent.

A Neuchâtel, M. Auguste Cornaz a déclaré au congrès ouvrier romand à Lausanne en 1890: « Nous devons avant tout chercher la vérité, et les travailleurs qui réclament un sort meilleur sont dans le vrai. (J'ai encore retenu et noté

Mais voici qu'il n'est plus possible d'abuser plus longtemps les gens. En particulier, les luttes que nous avons dû mener contre le communisme bolchéviste ont ouvert les yeux des plus prévenus contre nous, et montré nettement que le socialisme est et ne peut être que démocratique, qu'il n'est que l'extension et le prolongement de la démocratie politique.

Vous pensez peut-être que nos adversaires, devant cette évidence, allaient nous ouvrir les bras, ou du moins nous tendre la main joyeusement et nous dire combien ils sont heureux de pouvoir, malgré les divergences d'intérêts, fraterniser sur le terrain démocratique, heureux de communier avec nous dans l'amour des libertés publiques, et dans un égal respect des formes et des moyens pacifiques?

Point du tout, faisant volte-face, ils avouent cyniquement que le socialisme révolutionnaire n'est pas à craindre: « Nous n'avons rien à craindre d'un socialisme révolutionnaire, nous avons tout à redouter d'un socialisme réformiste », écrit la « Suisse libérale ».

Tant qu'on a pu faire accroire que nous préparions l'insurrection et la guerre civile, on a invité les citoyens à se détourner de nous parce que nous étions révolutionnaires.

Aujourd'hui on dit à ces mêmes citoyens qu'ils n'ont rien à craindre de ce socialisme révolutionnaire si souvent dénoncé comme l'abomination de la désolation, mais qu'ils ont tout à redouter d'un socialisme réformiste.

O politiciens sans pudeur! quand faut-il que les citoyens vous croient? Est-ce quand vous dénoncez le danger du révolutionnarisme ou quand vous dénoncez le danger du réformisme?

Si le révolutionnarisme n'est pas à craindre, pourquoi avez-vous effrayé le peuple de cette menace? Et pourquoi tenez-vous maintenant de l'effrayer avec le réformisme, puisque hier vous l'opposiez comme le salut au révolutionnarisme qui était le danger?

Politique misérable, qui dresse sans cesse les citoyens contre les citoyens! Politique de désunion et de discorde, qui multiplie les malentendus et les conflits! Politique de haine qui cultive les dissensions pour les dissensions, comme si les difficultés matérielles de l'existence commune n'en suscitaient pas suffisamment.

Si vous reconnaissez, messieurs, que le socialisme révolutionnaire n'est pas à craindre, c'est que vous savez qu'il n'existe pas, ou n'existe que comme facteur absolument négligeable dans des groupes minuscules; et si vous dénoncez le socialisme réformiste comme plus redoutable, c'est que vous craignez les réformes. Votre programme est donc: Ni réformes, ni révolution, l'immobilité. Or, comme l'immobilité est impossible, si vous réussissez à empêcher les réformes, vous conduisez quand même la société à la révolution, car les forces irrésistibles qu'en contient et le progrès en est une) font explosion.

Voilà pourquoi réactionnaires et communistes s'entendent partout pour fermer la route au réformisme démocratique, les uns dans l'espoir de conserver leurs privilèges, les autres dans l'espoir d'en acquérir. Les uns sont des privilégiés arrivés, les autres des privilégiés en puissance de devenir.

Il est temps de dévoiler leur jeu et de déjouer leurs manœuvres. Tous les démocrates sincères s'y aideront.

C. NAINÉ.

✕ Lettre de Paris

Journées de crise

Paris, 13 avril 1925.

Les événements se déroulent si vite que le télégraphe seul, avec ou sans fil, peut vous apporter les dernières nouvelles. Les lettres qu'on envoie ne sauraient prétendre qu'à communiquer des impressions ou des commentaires sur des faits déjà passés. Mais si les faits passent, les situations demeurent, au moins dans leur profondeur.

Le Sénat a fait tomber M. Herriot, mais le problème financier de la France reste ouvert, comme un gouffre béant, et la question se pose toujours comme avant: Qui paiera la note, les riches ou les pauvres? Ce ne sont pas les belles offres de Briand et des Loucheur aux socialistes qui changeront ce dilemme. Les privilégiés veulent éviter la bataille. On a fait appel au grand endormeur. Avec M. Briand, on aurait l'apaisement, mais tout resterait en suspens et il faudrait reprendre la lutte un jour ou l'autre.

Cette lutte, M. Painlevé ne se sent pas de taille à la livrer, puisqu'il a refusé la succession de M. Herriot. Il a raison, car il faut pour cela un homme à poigne. M. Caillaux en serait capable, mais son nom seul est une déclaration de guerre intérieure. Le Conseil national socialiste va se réunir. Il faut espérer qu'il ne commettra pas l'erreur d'autoriser la participation. Le système de contrôle extérieur employé vis-à-vis du ministère Herriot donnait au socialisme une bien plus grande influence sans le compromettre. Ah, il en serait autrement si de nouvelles élections donnaient au parti la majorité absolue ou au moins une grande victoire comme en Belgique et s'il pouvait s'arranger, non pas à participer, mais à gouverner vraiment. Nous n'en sommes pas encore là.

En attendant, il est intéressant de constater combien la France, qui est en plein continent, est encore bien plus insulaire que l'Angleterre depuis la guerre, grâce à sa grande presse qui lui cache l'opinion étrangère. On ne dit pas aux Français les regrets unanimes de l'Europe et de l'Amérique au sujet du départ de M. Herriot, qui fut, avec Macdonald, le grand restaurateur de la paix, le premier homme d'Etat qui ait eu le courage de mettre fin carrément à la « guerre d'après-guerre ».

M. Herriot n'est évidemment pas un tacticien. Il est un peu gaffeur au Parlement, mais ses défauts de forme le rendent sympathique précisément par la loyauté et l'honnêteté qu'ils révèlent chez lui. On en a assez des avocats retors qui ne solutionnent rien du tout par leurs roueries. Au moins, avec M. Herriot, on savait où l'on allait. Mais précisément l'on allait trop loin pour les privilégiés de ce monde. Ils ne peuvent pas permettre qu'un gouvernement, même bourgeois, s'attaque à la fortune privée. Cela jamais. Seulement, le Sénat n'est pas la France. Le suffrage universel a élu le 11 mai une Chambre de gauche. Va-t-elle accepter le défi? Après avoir chassé M. Millerand de l'Elysée, va-t-elle accepter maintenant de se laisser gouverner par lui et par M. Poincaré du haut du Palais du Luxembourg?

Il y a deux politiques possibles, ou bien une trêve avec un Briand ou un Loucheur, qui seront pacifiques à l'extérieur comme M. Herriot, mais qui céderont aux privilèges à l'intérieur, ou bien la lutte. Dans ce cas, il vaudrait mieux que M. Doumergue eût appelé tout de suite M. Poincaré, qui a renversé M. Herriot au Sénat, pour que la Chambre le renverse à son tour.

Edm. P.

Une bonne blague

Sous le titre « Syndicalisme », M. le Dr Bolle, dans le numéro spécial de l'« Effort », prend la défense de sa motion que nous avions intitulée « Une bonne blague ».

Pour justifier sa motion et se défendre contre l'accusation méritée de défendre les « jaunes », le Dr Bolle prétend s'être inspiré d'un projet de M. Justin Godart, ministre du travail en France, projet qui valait au ministère Herriot les félicitations de « La Sentinelle » du 12 février 1925.

Or, toute autre chose est la motion de M. le Dr Bolle. Pour s'en convaincre il suffit de rappeler que le projet de M. Godart poursuivait toute personne convaincue d'avoir entravé ou tenté d'entraver le libre exercice du droit de faire partie d'un syndicat professionnel. C'est-à-dire qu'il atteint le patron ou toute autre personne qui empêcherait un ouvrier de faire partie d'un syndicat. Tandis que la motion de M. le Dr Bolle veut établir le caractère illicite de toute action qui tendrait à obliger une ou plusieurs personnes à faire partie d'un syndicat professionnel ou à en sortir.

Contrairement au projet Godart, elle s'attaque au syndicat ouvrier, F. O. M. H., etc., qui prendrait des mesures pour obliger un ouvrier à se soumettre à la solidarité syndicale. La motion Bolle sert donc bien à défendre les « jaunes » (genre Cattin).

Décidément la motion de M. le Dr Bolle et plus encore l'explication de ce dernier sont une bonne blague.

(cette phrase.) Il n'y a pas de mérite d'être vertueux quand on a tout pour l'être.»

Il acceptait toute idée qui s'acheminait vers le progrès social. Créateur des tribunaux de Prud'hommes, auteur de la proposition des syndicats obligatoires au Conseil des Etats, il savait tenir tête au Grand Frédéric et aux intransigeants du Haut. Il affectionnait particulièrement James Perrenoud.

M. Robert Comtesse disait: « Nous devons chercher une meilleure organisation du suffrage universel, un système électoral qui assure une représentation aussi exacte, aussi fidèle que possible de la nation dans ses éléments essentiels, dans sa majorité et dans sa minorité. »

« Non seulement la justice et la vérité le veulent ainsi, mais nous croyons que c'est l'intérêt de la démocratie et de son avenir. » (Son rapport au Grand Conseil en 1890.)

M. Numa Droz déclarait: « Il est non seulement juste, mais avantageux pour la majorité elle-même que les partis de minorité participent à l'élaboration et à l'exécution des lois de la République. »

1/2 minute d'attention par semaine à la Ligue

Nous déclarons la guerre à la Tuberculose
De qui voulez-vous être l'allié?

Il nous faut des adhérents et de l'argent.

JURA BERNOIS

BIENNE

Parti socialiste romand. — Nous attirons l'attention des membres du Parti socialiste romand sur l'assemblée générale qui aura lieu mercredi 15 avril, à 8 heures du soir, à la Maison du Peuple, salle N° 1. Cette assemblée est très importante; c'est le motif pour lequel nous insistons pour que tous nos collègues fassent un effort pour y assister. En évitant des frais et du travail considérables qu'occasionnent les convocations personnelles, il n'en sera, dorénavant, plus envoyé. Les convocations ne se feront que par la voie de « La Sentinelle ».

Le Comité de la Section romande.

DELEMONT

Accident. — Lundi après-midi, vers 16 heures, une automobile venant du canton de Fribourg a renversé à la courbe, à la sortie du village de Courtételle, un jeune homme de 15 ans, nommé Ferdinand Rolle, de Courfaivre, qui voulait traverser à ce moment la route. Le jeune homme a eu la tête complètement écrasée et a succombé immédiatement.

La préfecture du district de Delémont a ouvert une enquête à ce sujet.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Les conférences dans le canton

A Peseux, Daniel Liniger parlera jeudi soir, à 20 heures, à l'Aula du Collège.

COUVET. — *Conférence électorale.* — Quelques jours seulement nous séparent des élections cantonales. Afin d'éclairer les électeurs covassons, le parti socialiste organise pour le jeudi 16 avril, à 20 heures, à la grande salle du Stand, une conférence publique et contradictoire, sur la nécessité d'envoyer dans les autorités cantonales des hommes à même de défendre la classe ouvrière et de la comprendre. Donc, citoyens covassons, réservez tous votre soirée du 16 avril pour venir en masse écouter notre camarade Samuel Jeanneret, député. Pour une question aussi importante, ne restez pas en arrière et ne vous laissez pas influencer par les journaux bourgeois, ces derniers n'étant pas placés pour défendre la classe des salariés. Ce sont vos intérêts qui sont en jeu.

Les dames sont cordialement invitées à assister à la conférence.

BUTES. — *Conférence.* — Sous les auspices du parti socialiste, notre sympathique camarade Ph.-H. Berger, ancien conseiller national, donnera vendredi 17 avril, à 20 h. et quart, dans la grande salle du collège, une conférence publique et contradictoire sur le sujet si intéressant de ces jours : Elections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. Tous les citoyens sans distinction de parti, ainsi que les dames, sont chaleureusement invités à participer à cette conférence. Vu la réputation d'éloquence de l'orateur, chacun fera bien de retenir son soir.

FLEURIER. — *Conférence.* — Nous aurons la bonne fortune d'avoir parmi nous jeudi 16 courant nos camarades Henri Jaquet, conseiller d'Etat de Genève, et Ph.-H. Berger, comme conférenciers pour la campagne électorale des 18 et 19 avril. Notre camarade Henri Jaquet nous entretiendra, d'une voix autorisée, de l'expérience socialiste à l'exécutif cantonal genevois. D'autre part, Ph.-H. Berger, dont l'éloquence et l'humour nous sont bien connus, parlera des élections au Grand Conseil. Répondez nombreux à notre appel pour le triomphe de la liste bleue.

Une bonne nouvelle, c'est celle de la résurrection de notre « Sociale » qui, après plusieurs répétitions où 30 musiciens étaient présents, sera d'attaque à faire concurrence à la Musique de la Garde républicaine de Paris le jour des élections. Un merci à tous ceux qui se sont dévoués pour la remise sur pied de notre fanfare. E.

CERNIER. — *Conférence Henri Perret.* — Le

camarade H. Perret causera à Cernier, jeudi 16 avril, au lieu de Fontainemelon.

NEUCHÂTEL

Erratum. — Par suite des jours fériés de Pâques et de circonstances majeures, il s'est produit une ou deux erreurs dans la désignation des tournées de propagande. La manifestation du Vauveyon a déjà eu lieu, contrairement à ce qui était indiqué hier.

Les comptes de la ville. — Les comptes de la ville de Neuchâtel pour 1924 se présentent comme suit :

Dépenses, fr. 6,291,593.37; recettes, 5,749,939 francs 93 centimes; déficit, fr. 541,653.44. Le déficit présumé était de fr. 876,175.—

Soirée familière. — La Musique ouvrière organise pour samedi une soirée familière et dont dix numéros figureront au programme, entre autres « Une ruse électorale », comédie en un acte. La fanfare de Villars-les-Grelus, de passage en notre ville, se produira dans un numéro. On nous annonce un grand succès de cette fanfare étrangère. Camarades, tous à la Maison du Peuple, samedi soir.

Vendredi soir,

ce sera un grand soir, au Temple du Bas

Rarement le renouvellement de nos autorités cantonales n'a remué aussi profondément l'opinion publique. Il faut donc s'attendre à ce que l'on rencontre au Temple une assistance vibrante pour entendre nos trois amis :

Jean Wenger, député.
Ardre Oltramare, conseiller d'Etat à Genève.
E.-Paul Graber, candidat au Conseil d'Etat.

Tous ceux qui ont quelque sympathie pour le socialisme — et il y en a beaucoup en notre ville — tous ceux qui le critiquent, qui l'accusent, qui le blâment, qui le combattent — et il y en a beaucoup aussi — tous ceux qui l'ignorent ou qui n'ont pas d'opinion faite à son égard — et il y en a beaucoup aussi — doivent être là.

Nous osons croire que tant de gens qui l'ont vilipendé et qui ont lancé contre ses candidats de multiples accusations, auront la loyauté de venir les rééditer publiquement.

Ils ne voudront pas prendre la responsabilité d'avoir refusé de contribuer à faire de la lumière. Ils ne voudront pas qu'on puisse les accuser de travailler derrière les coulisses, dans l'ombre, en cachette et non en pleine lumière et à la face de tous.

Serrons les coudes !

Vendredi, tous les membres du parti, tous les lecteurs de la « Sentinelle », tous les amis du mouvement socialiste viendront affirmer leur joyeuse confiance en se rendant à 19 h. 45 devant la Maison du Peuple, pour organiser un cortège qui se rendra au Temple du Bas, derrière la Musique ouvrière.

Qui ne sait pas faire preuve de zèle et de solidarité en de tels moments, risque fort de ne donner jamais. Notre cause n'est-elle donc pas assez belle pour mériter un si petit effort ?

Allons ! chers camarades, nous comptons sur vous !

Les chefs radicaux déclarent s'opposer à la candidature Paul Graber parce qu'il est opposé au budget des cultes. M. Borel qui appartient à l'Eglise Indépendante serait-il partisan de « l'Eglise Nationale », du maintien de l'Eglise d'Etat ? Ni l'un ni l'autre ne sont un danger, car l'un et l'autre, comme disait M. Strahm, seraient « de simples administrateurs dans les choses de l'Eglise et appliqueraient la loi. »

uns affirment que c'est un prince déguisé ; et il porte toujours un masque de velours noir sur le visage — d'autres pensent qu'il est le Prétendant Charles Stuart lui-même. Mais personne ne le connaît, personne ne sait d'où il vient.

— Voilà une belle histoire, Master Inch, dit le caporal gaiement. Et il n'y a aucune récompense attachée à la capture de ce hardi compagnon ?

— Si, cent guinées ! murmura Master Inch avec un soupir à peine perceptible dans la rage tumultueuse du vent... Cent guinées ! Cent guinées pour arrêter Beau Dandy !

— Et pas un de vous n'est assez courageux pour tenter la chose, hein ? constata railleusement le caporal.

Master Inch secoua tristement la tête.

— Qui donc oserait ? fit-il, le coquin est aussi rusé que courageux et...

Soudain, le discours de Master Inch fut coupé net. La langue paralysée du digne homme lui refusait tout service, les mots s'arrêtaient dans son gosier contracté et, chose incroyable, la sonnette, insigne important de ses hautes fonctions publiques, glissait sur le sol, échappée à l'étreinte de ses doigts tremblants.

Un éclat de rire tout vibrant de gaieté et de malice résonnait, clair comme un son d'argent à travers la plaine. C'était là, évidemment, le rire d'un homme jeune, indépendant et libre, le rire d'un homme robuste et sain dont le cœur et l'esprit sont également dégagés de tous soucis fâcheux comme de tous remords, mais, pour Master Inch, il évoquait un abîme de terreurs.

A cinq mètres à peine des deux hommes, juste au-dessous de la forge de John Stich, un élégant cavalier, monté sur un superbe aleanz dont la vue pouvait remplir d'envie le cœur des jeunes



Tous au Temple français, ce soir, mercredi, à 20 heures

pour entendre
Henri JAQUET
Conseiller d'Etat à Genève,
Paul GRABER
Conseiller national

nous entretenir de la participation socialiste au Conseil d'Etat et de la politique du Parti socialiste et des partis bourgeois.

La « Sociale » et l'« Amitié » prêteront leur gracieux concours.

Allons en foule au Temple français. Camarades, amenez avec vous vos amis et connaissances.

Debout ! amis socialistes, pour réaliser plus de justice.

Toute la population est invitée à y assister.

PERMANENCE. — Une permanence pour les renseignements électoraux siégera vendredi, samedi et dimanche, au Cercle ouvrier. Pour plus de détails, voir aux annonces.

Coup d'œil à l'exposition de dessin de nos Ecoles. — Visite très agréable, très suggestive ; impression tout à la louange des élèves et surtout du Corps enseignant et des maîtres de dessin. Quelle diversité de sujets et motifs dans ces centaines de travaux ! et partout cependant on retrouve une méthode sûre, concrète, unité d'enseignement intéressant, si l'on en juge au soin apporté à l'exécution des dessins. Le coup de crayon s'affirme à mesure qu'on avance d'un degré, en même temps que s'intensifient les couleurs et varient les motifs décoratifs ; dans les classes supérieures se manifestent déjà de jeunes talents. Partout on devine la tâche du pédagogue, son labeur et son talent : là-même on reconnaît un peu trop la main !

Les modelages sont également intéressants ; regrettons cependant leur trop petit nombre. Aucun enseignement ne développe au même degré le sens des proportions, du volume, du vrai. Pourquoi cet enseignement n'est-il pas considéré à peu près obligatoire, comme le sont les travaux sur carton et bois.

La conférence sur l'orientation professionnelle. — Mercredi soir, à la Croix-Bleue, et devant un bel auditoire, notre camarade Henri Perret a causé de l'orientation professionnelle, sous les auspices de la F. O. M. H. de notre ville. Cette question, d'une capitale importance, doit retenir l'attention des parents qui ont à placer des enfants en apprentissage. Pour leur assurer un métier qui corresponde à leur inclination et aptitudes spéciales, l'orientation professionnelle est devenue la science la plus certaine permettant de se rendre compte aussi exactement que possible des dispositions particulières des élèves. A l'aide de clichés de valeur, notre camarade H. Perret prouve avec quelle précision cette science nouvelle est parvenue à orienter les enfants vers leur profession dont ils recèlent les qualités essentielles.

Le conférencier a aussi touché la question de l'application du système Taylor dans l'industrie, système destiné à donner un résultat très heureux au point de vue du rendement et du salaire comme aussi de la diminution du prix de revient des marchandises.

D'autre part, nous apprenons que, depuis le dépôt de la motion socialiste au Conseil général relative à l'orientation professionnelle, 85 se sont fait inscrire au Technicum pour pouvoir subir les épreuves de l'orientation (indépendamment de ceux qui sont déjà inscrits pour rentrer au

Technicum de notre ville). M. le Dr Heinis, de l'Institut Rousseau de Genève, viendra très prochainement au Locle et soumettra les futurs apprentis aux épreuves complètes de la nouvelle méthode scientifique. Pour que ses épreuves donnent le résultat maximum, les futurs apprentis seront examinés pendant une dizaine de jours. Quotidiennement, les experts seront renouvelés, afin de déterminer d'une manière très précise leurs aptitudes naturelles et leur degré d'éducabilité.

Recommandations et Renseignements

Ont le droit de vote :
Tous les citoyens neuchâtelois âgés de 20 ans révolus.

Tous les Suisses du même âge, nés dans le canton ou domiciliés dans le canton depuis 3 mois au moins.

On ne peut voter que dans la commune de son domicile.

Les électeurs en retard dans le paiement de leurs impôts ont cependant le droit de vote.

Pour voter valablement, l'électeur doit mettre la liste des candidats au Grand Conseil dans l'enveloppe portant l'indication de Grand Conseil, et la liste pour le Conseil d'Etat dans l'enveloppe du Conseil d'Etat.

N'employez que des bulletins bleus

Le grand bulletin est pour le Grand Conseil. Le petit bulletin, portant le nom de Paul Graber, est pour le Conseil d'Etat.

Pour assurer le succès de la liste socialiste,

Ne panachez pas

Les suffrages ou adjonctions qui ne sont pas manuscrites entraînent l'annulation du vote.

Avec la proportionnelle, il n'y a qu'un tour de scrutin.

Le vote des malades

Les malades peuvent voter à domicile. Il faut en faire la demande au bureau électoral avant dimanche à 10 heures du matin.

On vote

Samedi 18 avril : à Neuchâtel-Serrières, au Locle et à La Chaux-de-Fonds, de 12 à 20 heures. — Dans les autres localités du canton, de 17 à 20 heures.

Dimanche 19 avril : de 8 à 15 heures dans toutes les localités du canton.

Camarades, prenez bonne note que le scrutin sera fermé, dimanche, PARTOUT, A TROIS HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

Pas d'abstentions

Ce sont vos intérêts que vous défendez ; aussi, pas d'abstentions.

Allez chercher à domicile vos amis hésitants.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — *La Persévérante.* — Répétition partielle pour les chants ce soir, à 20 heures, au local, Maison du Peuple. Chacun doit être présent.

LA CHAUX-DE-FONDS. — *Chorale mixte ouvrière.* — Mercredi 15 avril, à 20 heures, répétition, salle 5.

— *Cercle ouvrier.* — *Commission de surveillance.* — Groupes 1 et 3, mercredi à 18 h. et demie, au Cercle ouvrier.

LE LOCLE. — *Espérance ouvrière.* — Répétition générale, ce soir mercredi, à 19 h. trois quarts, au Cercle. Par devoir.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

BEAU DANDY

par la baronne ORCZY

Traduction de Louis d'Arvers

(Suite)

— Ne vous ai-je pas dit, poursuivit Master Inch, que Sir Humphrey Challoner avait été volé de cinquante guinées sur la plaine, l'autre nuit ? — Cinquante guinées, vous comprenez ? — Eh bien ! ce matin, quand le squire de Brassington est arrivé au tribunal, il a trouvé cinquante guinées pour la Caisse des pauvres !

— Eh bien ?

— Eh bien ! Ce n'est pas la première fois, ni ni même la seconde, que les choses arrivent ainsi ; et les paysans des alentours, les garçons de Brassington ou d'Aldwark, voire même de Wirksworth, ne mettront jamais volontairement la main sur Beau Dandy. Le coquin le sait bien et continue son honteux trafic en toute sécurité.

— Par ma foi ! Mais le commerce n'est pas si honteux, après tout, risqua le soldat indécis... Comment est ce singulier voleur ?

— Personne n'a jamais vu son visage, bien que sa silhouette soit familière à beaucoup dans la région. Il est toujours vêtu avec la plus grande recherche et à la dernière mode, c'est pourquoi les villageois l'ont baptisé Beau Dandy. Quelques-

soldats, galopait devant eux, offrant le plus parfait modèle de grâce et de distinction qui se puisse imaginer.

Le caporal s'était retourné curieusement et sa patiente petite escouade avait fait de même. Mais avant qu'ils eussent eu le temps de se rendre compte d'autre chose que de leur admiration spontanée, cheval et cavalier avaient disparu, volant au-dessus de la bruyère, semblait-il, sans laisser la moindre trace de leur passage et sans qu'il fût possible de comprendre d'où ils venaient et où ils allaient !

C'est Beau Dandy, aussi vrai que je vis ! affirma Master Inch, d'une voix à peine distincte. De là-bas, loin, très loin, revenait, en ironique écho, le rire insouciant et clair de l'inconnu.

La forge de John Stich

Le forgeron, lui aussi, avait entendu ce rire ; un instant, il s'était arrêté dans son travail, redressant sa haute taille pour mieux écouter avant de laisser retomber son marteau sur l'enclume, tandis qu'un bon sourire éclairait son rude et sérieux visage.

Voilà le capitaine parti, pensa-t-il ; je serais curieux de savoir ce qui peut l'égayer si fort... Ah ! fit-il soudain, les soldats sans doute... Et moitié riant, moitié soupirant, inquiet en dépit de lui-même, l'honnête Stich se retourna vers le jeune homme assis sur le dur banc de vieux chêne près du foyer.

Ce dernier, vêtu de grossiers et solides vêtements de travail avec le tablier noir, consciencieusement fatigué par le labeur journalier de la forge, présentait, tout comme John Stich, au premier abord, l'aspect du parfait forgeron. Mais, bien que son visage et ses mains fussent dument grimés de suie et de poussière, un examinateur

attentif n'eut pas manqué de remarquer que les mains étaient bien frêles, les doigts bien effilés et les poignets bien délicats pour manier le pesant marteau de John Stich, et que ce jeune visage, ravagé présentement par l'anxiété, ces yeux brillants, si obstinément fixés dans le vide, exprimaient une plus grande habitude du commandement que de l'obéissance.

L'expression de pitié s'accrut sur le visage du forgeron, mais il ne dit rien pour le moment et le bruit de son marteau sur l'enclume emplît de nouveau la forge. Cependant, et bien que fort attentif, apparemment, à son travail, il tendait anxieusement l'oreille au bruit du dehors et ne tarda pas à comprendre que la petite escouade de soldats se dirigeait cette fois résolument vers sa demeure.

— Alerte ! fit-il vivement, montrant au jeune homme le feu et le soufflet. Vite !

Le soi-disant apprenti, éveillé de son rêve douloureux, se saisit du grand soufflet inactif et obligea ses yeux à regarder négligemment du côté de la porte et ses lèvres à siffloter une vieille chanson du pays.

Le caporal s'arrêta sur le seuil, inspectant d'un rapide regard l'intérieur de la forge.

— Au nom du Roi ! dit-il, tandis qu'il se mettait en devoir de lire une seconde fois, pour les deux hommes, la Proclamation du Parlement de Sa Majesté.

Ses ordres portaient, en effet, qu'il devait la lire dans chaque village et dans chaque hameau du district. Or, le forgeron était un des plus importants personnages de ce coin de la Lande, et il n'était pas venu, l'instant d'avant, écouter la lecture du document officiel au pied de la vieille potence du carrefour.

(A suivre).

Au Grand Conseil neuchâtelois

Session extraordinaire

Séance du mardi 14 avril, à 14 heures

Présidence : Paul Staehli, président.

Naturalisations

M. Louis Vaucher rapporte. M. Alfred Guinchard s'oppose à la naturalisation du candidat Isidore Schiller, sujet russe, qui, dit l'orateur, doit porter un autre nom que celui rendu célèbre par le grand poète allemand. M. Renaud brandit la loi qui veut que les députés se prononcent au bulletin secret sans délibérations. Otto Graber, avec beaucoup de raison, regrette que l'on n'ait pas rappelé la teneur de la loi avant que M. Guinchard ait pris la parole.

Andreini Léon-César, Italien, maçon, et son épouse ;

Bellak Paul, Autrichien, négociant en horlogerie, son épouse et deux enfants mineurs ;

Bloch Jules, Français, veuf, négociant, et deux enfants mineurs ;

Buschini Adrienne-Jeanne-Catherine, Italienne, institutrice, célibataire ;

Calcio-Gandino Antonio, Italien, chaudronnier, son épouse et huit enfants mineurs ;

Caselmann Hermann-Jules, Français, bactériologiste, et son épouse ;

Cattin Henri, Badois, mécanicien, célibataire ;

Clivio Pierre-Henri, Italien, architecte, célibataire ;

Franke Louise, Prussienne, sage-femme, célibataire ;

Froidevaux Alire-Emile, Français, manœuvre gazier, son épouse et un enfant mineur ;

Hönig Friedrich, Badois, maître coiffeur, et son épouse ;

Lutz Otto, Badois, voyageur de commerce, célibataire ;

Marina Genesio, Italien, entrepreneur en bâtiments, son épouse et sept enfants mineurs ;

Plaus Hector-Reinhard, ci-devant originaire wurtembergeois, actuellement sans nationalité, commis de banque, et son épouse ;

Rossetti Maurilio-Ambrogio-Giovanni, Italien, entrepreneur en maçonnerie, son épouse et un enfant mineur ;

Schweizer Johann-Michael, Wurtembergeois, veuf, tailleur d'habits ;

Ueberschlag Carl-Alfred, Français, représentant de commerce, son épouse et deux enfants mineurs ;

Waibel, Hermann-Basilus, Badois, maître d'hôtel, et son épouse ;

Weick Georges-Willy, Wurtembergeois, guillocheur, célibataire ;

Weil Louis-Edouard, Wurtembergeois, mécanicien, son épouse et quatre enfants mineurs ;

Werner Edmée-Maria, Prussienne, sans profession, célibataire.

Secours aux chômeurs âgés

Donnant suite à la motion déposée au cours de la précédente session, le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un projet de décret prolongeant jusqu'au 31 juillet prochain l'application de l'arrêté cantonal accordant des secours aux chômeurs âgés. Après que Pierre Aragno ait exprimé sa satisfaction de la suite donnée à la motion qu'il a défendue au cours de la précédente session, Camille Brandt demande que les ouvriers âgés tombés au chômage depuis le mois de juin 1924, moment auquel l'arrêté est entré en vigueur, puissent aussi bénéficier des secours. Notre camarade demande en outre que l'on n'oblige pas ces chômeurs âgés à signer quotidiennement, mais au plus une fois par semaine ou au moment de la paye.

M. Renaud se déclare d'accord avec l'interpellateur. Puis le Grand Conseil accepte, sans opposition, le projet de décret.

Assistance judiciaire

M. Félix Jeanneret prend place au fauteuil du rapporteur et renseigne le Grand Conseil sur les modifications apportées par la commission législative au projet du Conseil d'Etat, sur l'assistance judiciaire en matière de procédure civile. Le projet de loi est accepté sans opposition.

Assurance-vieillesse

Pierre Aragno développe sa motion demandant l'introduction d'une assurance-vieillesse provisoire, en attendant l'entrée en vigueur de la loi fédérale, en faveur des vieillards indigents. Il demande au Conseil d'Etat de faire une étude de cette question, et lui indique l'existence dans le canton de Glaris d'une loi sur cette matière. Il assure le Conseil d'Etat que les ouvriers sont disposés à faire un effort financier pour faciliter la réalisation de cette œuvre de justice et d'humanité.

M. Renaud demande que l'examen de cette question soit renvoyé à la prochaine session. Il en est ainsi décidé.

GESTION DU CONSEIL D'ETAT

Rapporteur : M. Otto de Dardel.

A l'occasion de l'examen des recettes du Département de Justice, notre camarade Jean Wenger demande au chef du Département de Justice des explications sur l'application de la loi sur les patentes pour la vente des boissons distillées, loi révisée l'année dernière. Notre camarade est certain qu'elle n'est pas appliquée dans le sens admis par le Grand Conseil. Signalant un exemple emprunté à Neuchâtel, il établit le fait que la loi n'est pas respectée en ce sens qu'il a été créé en l'occurrence une classe spéciale hors du classement légal.

M. Béguin reconnaît qu'il sera probablement nécessaire de procéder à un nouveau classement, car, en effet, il n'a pu suivre en toutes circonstances aux propositions des Conseils communaux plus spécialement du Conseil communal de Neuchâtel. Il déclare qu'il ne s'agit pas ici d'une

violation de la loi, mais d'une interprétation autre de la loi.

Département des Finances

M. Paul Borel, député libéral, se fait l'écho d'une revendication des contribuables paysans.

Jean Wenger profite de ce débat pour demander une fois encore au chef du Département de présenter dans le plus bref délai possible, soit cette année, un projet de réorganisation de notre loi fiscale. Il fait en particulier valoir cet argument qu'il faut un dégrèvement plus fort pour les grandes familles pendant qu'il y en a encore, et cela d'autant plus que nous traversons une période difficile au point de vue économique.

Après avoir, M. Tell Perrin avait fait à M. Clottu quelques suggestions au sujet du fonctionnement de l'instance de recours en matière fiscale.

M. Clottu retient les suggestions faites par MM. Perrin et Borel, se déclarant disposé à examiner la revendication présentée par ce dernier orateur, mais tout en se promettant bien de n'y donner qu'en partie satisfaction. L'orateur ajoute que si le Grand Conseil en décide ainsi, il préparera le projet réclamé par Jean Wenger. Mais, d'avance, il fait des réserves, tout en se déclarant favorable au développement des grandes familles.

M. Ch. Ummel intervient à son tour à propos de la taxation des fourrages dont a déjà parlé M. Paul Borel. L'orateur suggère de taxer le foin qui est la « grande richesse » du paysan, tandis que le fourrage est sa « force motrice ».

Fritz Eymann demande si l'Etat pourra bientôt toucher l'excédent net des opérations de la Banque Cantonale. Tout en ne voulant pas porter atteinte au crédit de cet établissement financier, il est de notoriété publique que la Banque Cantonale a dû consacrer ces dernières années le plus clair de ses recettes à rétablir sa situation. C'est dire qu'elle n'a pas toujours été bien administrée et que de grosses sommes ont été consacrées au renforcement d'entreprises privées dont on dit grand bien à l'extrême-droite. S'il souhaite surtout le retour à une ère normale, c'est qu'elle permettra l'abaissement du taux hypothécaire, ce qui rendra service à l'agriculture et à l'industrie. Il ajoute que la collaboration des socialistes a été utile au Conseil d'administration de la Banque Cantonale, et assure qu'il en sera ainsi partout où la représentation des socialistes sera admise.

Puis, passant à la situation financière en général, notre camarade met la lame entre l'arbre et l'écorce en opposant radicaux et libéraux. Pour cela, il ne peut faire mieux que de lire une phrase prononcée par M. Ch. Perrin au cours de son discours de Corcelles, phrase qui voici :

« Il faut souhaiter que le parti libéral, à l'avenir, comprendra mieux ses responsabilités lorsqu'il faudra prendre des mesures pour le bien du pays et qu'il s'inspirera de la nécessité de faire des concessions à la gauche. Il ne suffit point d'observer une attitude négative ; il faut l'action en avant, le progrès. »

Département militaire

Marcel Vermot se plaint qu'on ait exposé les soldats à la maladie en les faisant faire, le torse nu, des exercices de gymnastique au mois de mars, alors que la température était très basse. Il en est du reste résulté une épidémie.

M. Clottu n'en a pas eu connaissance.

Département des Travaux publics

René Fallet constate que l'on consacre près de 400,000 francs à la réfection de la caserne de Colombier.

Vingt minutes durant, M. Ch. Bernard, radical, tient le Grand Conseil suspendu à ses lèvres en parlant du niveau du lac.

Fritz Eymann recommande à l'attention de M. Calame la route qui relie La Chaux-de-Fonds au Locle, et plus particulièrement le tronçon de route qui va de la gare du Crêt-du-Loche au collège.

M. Godet vient à la rescousse de M. Bernard et demande à son tour à M. Calame de « tenir à mort » en ce qui concerne la question de l'abaissement des eaux du lac.

M. Calame répond aux orateurs précédents et donne à notre camarade Eymann l'assurance qu'il veillera à la réfection de la route de La Chaux-de-Fonds au Locle dans les limites permises par le budget.

Département de l'Industrie

S'inspirant du rapport de la Chambre cantonale de l'Industrie et du Commerce, M. Jean Humbert fait appel à la collaboration de tous pour sortir l'industrie horlogère de la crise qu'elle traverse.

Ed. Spillmann se joint à M. Humbert pour secouer l'indifférence dont on a fait preuve trop souvent à l'égard de l'industrie la plus importante du canton.

Département de l'Intérieur

Arthur Vuille est d'avis qu'il ne suffit pas d'avoir des lois polissant le commerce des denrées alimentaires, il faut encore des sanctions pour réprimer les fraudes, car il est bon que l'on sache ce que l'on mange et ce que l'on boit.

Tout en se déclarant d'accord avec l'interpellateur, M. Renaud croit qu'il faut surtout agir par persuasion. A cette occasion, le chef du Département rend hommage à la Commune de La Chaux-de-Fonds qui accomplit tout son devoir dans ce domaine. Le chimiste cantonal ne peut en dire autant de toutes les communes.

Arthur Vuille n'est pas satisfait et demande qu'on publie les noms des communes qui ne font pas leur devoir dans le service de police des denrées alimentaires.

Tout en se félicitant de l'hommage rendu à la commune qu'on dit être administrée par des démocrates, Jean Wenger croit que la Commune de Neuchâtel est aussi sans reproche.

Les comptes sont acceptés

Les comptes sont adoptés sans opposition.

La gestion du Conseil d'Etat

La déclaration socialiste

Avant que le vote intervienne sur la gestion du Conseil d'Etat, notre camarade Hermann Guinand, d'une voix prenante, lit avec force, tandis que des bourgeois ricangent, la belle déclaration que voici, pour justifier le vote négatif des socialistes :

En terminant son rapport, le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil d'approuver sa gestion. Le groupe socialiste, M. le président et messieurs, la repoussera pour les raisons suivantes :

Le parti socialiste dans cette assemblée représente les deux cinquièmes des électeurs neuchâtelois ; il constitue le groupement le plus fort. Il représente aussi la partie de la population qui par son travail, fait vivre le pays. La logique et l'honnêteté exigeraient qu'il ne pût être exclu de la gestion des affaires de l'Etat. La justice demanderait même que son influence y fût dominante. Or, vous ne l'entendez pas ainsi. Honnêteté et justice sont pour vous des principes mal-sains qu'il y a lieu de combattre avec n'importe quelles armes. Il faut conserver au Conseil d'Etat son caractère de gouvernement de classe et dérober son activité à l'examen et au contrôle efficace du peuple travailleur. Il y a quelque chose de troublant dans l'attitude de ce Conseil d'Etat qui se calfeutre jalousement dans son château à l'abri des regards peut-être indiscrets, et qui redoute si fort la présence d'un socialiste.

Si vous avez le sentiment d'avoir fait votre devoir et de consacrer au bien du pays, en échange des avantages qu'il vous octroie généreusement, votre intelligence et votre travail, pourquoi avoir tant peur de notre entrée au Conseil d'Etat.

Il faut le dire, le Conseil d'Etat manque d'initiative, il retarde, le progrès l'étrave, il se croit au temps de la diligence, alors que nous sommes au temps de l'automobile et de l'avion. Alors que dans les temps actuels particulièrement difficiles à notre industrie, nous devrions avoir un gouvernement vigilant et actif, s'acheminant résolument dans la voie du progrès, nous le voyons perdre ce qui lui reste de force et de prestige, dans une lutte imprudente contre le mouvement puissant qui soulève le monde civilisé. Nous reconnaissons que le parti radical a eu quelques années de hardiesse démocratique qui faisait sa force ; mais aujourd'hui, il continue à incliner vers la politique réactionnaire qui l'anémie et le ruine.

M. le Dr A. Bolle, dans un article de L'Effort montre que de 1904 à 1922, le nombre des députés radicaux s'est abaissé de 62 à 28 et celui des libéraux de 28 à 22, cependant que le nombre des représentants socialistes est monté de 15 à 38. Et maintenant, les conducteurs spirituels du parti radical qui pendant de longues années a dirigé les destinées du canton de Neuchâtel, livrent leurs troupes décimées à l'adversaire d'hier, au parti libéral, dans le but de renforcer encore au Conseil d'Etat l'élément réactionnaire et rétrograde. Ne vous étonnez pas de voir les toulous se détourner de vous.

Le mouvement socialiste que vous combattez avec tant de haine, n'est pas un mouvement superficiel, passager ; c'est un mouvement spontané et profond, qui sort de l'évolution même des choses et de l'histoire, et qui en est la résultante. Vous pouvez essayer d'arrêter momentanément le contrôle de votre gestion par le parti socialiste en vous opposant à l'entrée de son représentant au Conseil d'Etat. Vous n'arrêterez pas la poussée des hommes et des choses ; vous n'étoufferez pas l'éclosion de la justice et du progrès. Vous ne pouvez depuis 25 ans faire l'histoire des pays civilisés, sans faire en même temps l'histoire du socialisme. Les journaux nous apprennent que

— pour citer deux faits considérables de cette semaine — dans la grande république française, Briand est disposé à constituer le ministère à la condition de pouvoir compter sur la collaboration ministérielle des socialistes ; en Belgique, c'est le parti socialiste qui s'est révélé le parti numériquement le plus fort et c'est le socialiste Vandervelde qui est chargé de constituer le gouvernement. Et vous espérez dans le petit pays de Neuchâtel, terrasser le socialisme en nous empêchant de participer à la gestion des affaires de l'Etat. Quel singulier aveuglement. Le socialisme se révèle de plus en plus comme la force la plus agissante pour sortir le monde du gâchis et de l'anarchie économique où il est plongé.

Il est inutile d'insister. Nous constatons que vous êtes à la remorque de la réaction ; que vous vous détournez du progrès ; que vous voulez au Conseil d'Etat encore renforcer les principes du laisser-aller, du désordre économique et de l'injustice. Soit ! Vous êtes les forces du passé, et vous passerez. Nous sommes l'avenir et c'est avec confiance que nous voyons se lever le jour où la justice vaincra. Notre parti ne peut s'associer à l'injustice ; il votera contre la gestion.

A peine les longs applaudissements qui, venant des bancs socialistes, saluent le discours de notre camarade, ont-ils cessé, que le Grand Conseil, par 55 voix contre 29 voix socialistes, vote la gestion du Conseil d'Etat. Contrairement à l'habitude, les leaders des autres groupes se sont tus.

Clôture de la législature

Notre camarade Paul Staehli qui, au cours de la dernière année de cette législature, a présidé les débats avec une autorité reconnue par chacun, prononce ensuite le beau discours que voici :

Messieurs les députés,

En quittant le poste auquel vous m'avez fait l'honneur de m'appeler, je me sens pressé de vous remercier pour la bienveillance que vous m'avez cessé de me témoigner. Je garde un souvenir reconnaissant aux membres du Conseil d'Etat, et à mes collègues du Bureau, pour les relations

cordiales que j'ai eu le privilège d'avoir avec eux, lesquelles m'ont grandement facilité dans l'exercice de mes fonctions.

Mon intention n'est pas de passer en revue le travail accompli pendant l'exercice écoulé, laissant au souverain le soin d'apprécier l'activité de ses mandataires.

Relevons toutefois, que si l'on tient compte des opinions diverses, des principes en jeu et de la mentalité qui caractérise les différents groupes de cette assemblée, tous se sont efforcés de chercher à réaliser ce qu'ils estimaient favorable à la prospérité du pays.

Permettez-moi, Messieurs, d'attirer votre attention sur le fait qu'il y a, en politique, une offensive à prendre, c'est d'aller droit aux questions, aux grands problèmes de solidarité sociale qui se posent aujourd'hui d'une façon particulièrement pressante.

Cette tâche nécessite de tous les hommes conscients, et particulièrement de ceux qui seront chargés sous peu de diriger les affaires de l'Etat, un examen impartial de ces questions, et de chercher à les résoudre conformément aux principes démocratiques dont se réclament tous les partis. Les sentiments de solidarité, qui se sont manifestés d'une façon si tangible dans notre canton, lors de la terrible crise industrielle que nous venons de traverser, font bien augurer de l'accueil réservé à l'assurance-chômage actuellement à l'étude au Département de l'Industrie.

D'autre part, à la dernière session, vous avez autorisé le Conseil d'Etat à utiliser en faveur de personnes âgées dans la gêne, jusqu'à 80 % des revenus du Fonds d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité aussi longtemps que des dispositions légales en matière d'assurance ou d'assistance-vieillesse n'auront pas été édictées.

Action bien timide, secours bien minime il est vrai, mais qui dénote néanmoins un désir, une volonté de chercher à accomplir, jour après jour, ce que les possibilités financières permettent de réaliser.

A ce sujet, il est bon de relever les regrets exprimés dans tous les milieux du retard apporté à la création de l'assurance-vieillesse, et des secours insuffisants que l'on se propose d'allouer aux vieillards nécessiteux, alors que le budget militaire grossit dans des proportions qui ne correspondent pas aux promesses faites lors de la campagne pour l'entrée du pays dans la Société des Nations. Souhaitons que dans les sphères fédérales, l'on revienne à une plus saine notion des choses et des nécessités pressantes du moment, en consacrant une partie des sommes destinées aux dépenses militaires, pour soulager nos vieillards dans la détresse.

Dans le domaine industriel et commercial, en particulier dans l'industrie horlogère, malgré la reprise des affaires, nous assistons, vu le manque d'entente, à un avilissement des prix se répercutant sur la qualité des produits.

Cette situation particulièrement préjudiciable à l'intérêt du pays, ne pourra être améliorée, sans une solide organisation des producteurs, par la conclusion de contrats collectifs, qui permettront une production rationnelle et de bonne qualité, tout en laissant aux uns des bénéfices raisonnables et aux autres des salaires en rapport avec les exigences légitimes d'une main-d'œuvre qualifiée.

Dans le domaine politique, je me borne à cette remarque, c'est que dans notre canton, réputé, et avec raison, pour ses institutions démocratiques, où règne un esprit largement ouvert à toutes les idées généreuses, l'on constate cette anomalie, qu'il est refusé au parti le plus nombreux, une représentation au pouvoir exécutif, alors que d'autres cantons, d'autres pays moins avancés s'honorent de cette collaboration.

C'est une erreur, me semble-t-il, de porter le débat sur une question de personnes. Il est généralement admis que chaque parti choisit lui-même ses représentants, dont il assume la responsabilité. Le groupe politique qui accepterait dans ce domaine l'ingérence des autres partis, serait mûr pour toutes les humiliations, pour toutes les servitudes.

Plus que jamais, il faut s'efforcer de s'élever au-dessus des querelles des partis, et décider dans sa conscience selon les seules inspirations du devoir et de l'équité.

Un esprit de large concorde et de conciliante sagesse serait certainement interprété par le pays, non comme un acte de faiblesse, et comme un désaveu de soi-même, mais au contraire, comme le signe de la pleine maturité politique, comme la promesse d'une action nouvelle, méthodique et efficace.

En terminant, je forme des vœux ardents pour que notre petit pays grandisse encore par le civisme de ses enfants, qu'il conserve avec un soin jaloux les principes démocratiques de ceux qui nous ont précédés, et s'élève toujours davantage vers l'idéal de la justice et du progrès social.

C'est dans ces sentiments, Messieurs, que je déclare close la vingt-cinquième législature de la République.

Séance levée à 17 h. 30. Session close.

A. V.

Bâton Cadum
pour la barbele plus grand
et le meilleur
du monde pour 0.50

LA CHAUX-DE-FONDS

VENDREDI SOIR, 17 AVRIL
Grande Manifestation populaire
sur
la Place de l'Hôtel-de-Ville
Orateur :
Charles NAINE, conseiller national

SAMEDI SOIR, 18 AVRIL
Manifestations
dans plusieurs quartiers de la ville

Permanence
Le comité siègera en permanence tous les soirs de cette semaine, dans la salle No 1 de la Maison du Peuple.

Locataires, attention !
Il est rappelé à tous les intéressés que les arrêtés concernant la protection des locataires sont toujours en vigueur sur tout le territoire communal de La Chaux-de-Fonds.

Dons
Le Comité des Colonies de vacances a reçu : Mlle B. D., en Angleterre, fr. 50 ; E. S. M., d'une fête de Noël, fr. 12 ; Anonyme, fr. 30 ; de Pro Juventute, fr. 400 ; Anonyme, cagnotte S., fr. 25 ; Union des marchands tailleurs, fr. 15 ; Anonyme, part de la liquidation d'un fonds, fr. 60 ; A & Co, fr. 9.30 ; 2me primaire N° 12, fr. 0.40 ; Du Comptoir Neuchâtelois et Jurassien, fr. 150 ; A. P., aux Geneveys-sur-Coffrane, fr. 20 ; Anonyme, fr. 100 ; Anonyme, fr. 100 ; Orchestre Rossi, fr. 41.80 ; Mme C. C., à Corcelles, fr. 50.



Le colonel s'est marié... en grande tenue !
Les agences annoncent de Lausanne :
« Le colonel commandant de corps Bornand a convolé en justes noces à Lausanne, samedi. Les conjoints ont respectivement 63 et 59 ans. »

Communiqués

Propriétaires de bâtiments. — Les propriétaires de bâtiments sont rendus attentifs à l'annonce fixant les dates de perception de la contribution pour 1925.

Dans nos cinémas. — Scala : Le Miracle des Lours.
Moderne : Rosita la Chanteuse des Rues, avec Mary Pickford. (La représentation de demain aura lieu au Théâtre.)

Au Barcelona, ce soir, la sympathique troupe des frères et sœurs Kramberger donnera son concert d'adieux. Ces artistes tant goûtés pendant leur séjour dans notre ville auront ce soir l'auditoire des grands jours. Que personne ne manque cette occasion de les admirer encore une fois.

Avis aux sections
neuchâteloises et jurassiennes

Comme les années précédentes, la « Sentinelle » édite, le Premier Mai, un numéro spécial. Ce numéro est destiné à la propagande tout particulièrement ; des articles de nos meilleurs collaborateurs et une illustration appropriée sont prévus. Le format de ce numéro est aussi plus important et le tirage de celui-ci doit accuser une forte avance sur les années antérieures.

Commandes reçues jusqu'au 28 avril prochain, dernier délai.



Chronique théâtrale

La première du Grand Guignol
Disons tout de suite pour ceux qui ont pu croire qu'il s'agissait là d'un spectacle de théâtre guignol — et nous savons qu'il en est — que la troupe du Grand Guignol est une troupe d'acteurs d'un théâtre appelé : Grand Guignol, théâtre bien connu à Paris. Ce sont donc bien des acteurs en chair et en os qui évoluent sur la scène et non pas des guignols en bois, animés par des mains invisibles. Et quels acteurs ! Le public qui est allé les applaudir dimanche soir n'a sûrement pas regretté sa soirée.

Dimanche soir, la troupe du Grand Guignol offrait aux Chaux-de-Fonniens deux drames : « Les Gardiens du Phare » et « Les Trois Masques », ce dernier de Charles Méré, encadré de deux comédies. Ce fut très bien à tous points de vue, et nous avons tout particulièrement admiré la belle interprétation des « Trois Masques », la meilleure des quatre œuvres au programme. Ajoutons que la mise en scène est soignée. Ainsi dans l'interprétation des « Gardiens du Phare » on nous a donné à la perfection l'illusion de la tempête qui bat les murs d'un phare.



BILLARD
PARIS, 15. — Havas. — Mardi ont commencé les épreuves du championnat du monde amateurs de billard qui cette année met en présence les meilleurs représentants de France, Belgique, Hollande, Suisse et Egypte. Le Français Darantière a battu la Suisse avec deux séries de plus de cent points. Mardi soir les deux représentants belges seront aux prises. Le vainqueur de ce premier tour sera qualifié pour la finale qui mettra six joueurs aux prises.

mier tour sera qualifié pour la finale qui mettra six joueurs aux prises.

FOOTBALL
Discussions passionnées

Dans les écoles, dans les bureaux, dans les ateliers, sur la rue, partout, l'approche de cet événement sensationnel suscite des discussions passionnées, auprès desquelles les commentaires sur la campagne électorale ne sont que d'offensives causeries.

Le résultat de la bataille qui se livrera au Stade des Eplatures dimanche est aussi impatientement attendu que le résultat de la bataille des bulletins de vote.

Les socialistes auront-ils leur représentant au Conseil d'Etat ?
Lequel de nos deux clubs locaux prendra l'avantage sur l'autre ?
Voilà les deux questions qui agiteront notre population chaux-de-fonnière cette semaine. Cette agitation atteindra son apogée dimanche après-midi.

TOKIO, 15. — Havas. — Le baron Sakatani, membre de la société impériale d'aviation, offre 50,000 yen à l'aviateur qui réussira le raid aérien Japon-Europe.

Pour le lancement des huit pages

Table listing names and amounts for the launch of eight pages. Includes names like J. M., Bienne, G. G., Buttes, etc., and a total of fr. 498.35.

Ouvriers, soutenez votre journal en payant ponctuellement votre dû.

Stade des Eplatures

Dimanche 19 avril
à 15 heures
Train spécial 5781 Train spécial

Chaux-de-Fonds I - Etoile I

Musiciens
Cordes meilleures marquées. Violoncelle 3/4 fourre, archet, fr. 110. Violons 3/4 et 1/4, depuis fr. 20. Mandoline et fourre fr. 28. Etais simples et soignés, fourres, lutrins. Prix avantageux. — S'adresser Parc 79, 3me à droite. 5491

Peau du diable
Pantalons de travail, tissu au mètre, indéchirable, au seul dépôt : H. Grötzing, Premier-Mars 8. 5751

Cycles JUNOD
Commerce 93

Vélo
Chemineau 6 vitesses, sans engrenages, machine de tourisme idéale ayant peu roulé, bas prix. — S'adr. Aurore 11 1er étage. 5697

Faut pas s'en faire
5723

Occasion !
Meubles usagés, lits complets, tables de nuit, armoire à glace, 1 salon velours vert, tables, chaises, lustre, tapis, glaces, rideaux, batterie de cuisine, régulateurs, potager à gaz, etc. — S'adresser au bur. de La Sentinelle. 5745

Tableaux. A vendre 2 grands tableaux. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 55, au rez-de-chaussée. 5688

Assurance des bâtiments
Paiement de la contribution pour 1925, du lundi 20 avril au jeudi 14 mai 1925, à la Caisse communale (Serré 23, 1er étage). Présenter toutes les polices pour l'acquit, à défaut il sera perçu 5 centimes pour chaque quittance spéciale. Mêmes taxes qu'en 1924. — Dès le 15 mai, les contributions non rentrées seront perçues au domicile des retardataires et à leurs frais. Direction des Finances.

Advertisement for 'Comment, gratuitement?' featuring a large illustration of a basket and text promoting a soap promotion: 'cette belle corde à lessive de 35 mètres de longueur? Oui, pour 65 bons-primés des savons et des lessives Schuler, vous l'obtenez gratuitement et franco! Donc double gain, car les produits Schuler sont des produits de qualité et les bons-primés Schuler représentent un gain.' Includes 'Demandez le prospectus à votre fournisseur' and 'Un bon-primé pour chaque morceau de «savon d'or» ou «la ruche» et dans chaque paquet de lessive «Les Chats», «Perplex», «D' Linck's» et «Lavo».

Etat civil du Locle
Mariage. — Kernen, Adolphe-Théophile, mécanicien, à Etampes (France), et Schafroth, Berthe-Alice, horlogère, au Locle, les deux Bernois.

Naissance. — Vermot-Petit-Outhenin, Georgette-Marie-Marthe, fille de Paul-Eugène, cordonnier, et de Jeanne-Marie-Estelle, née Chopard-Lallier, Neuchâteloise.

Décès. — Gaume, Emile-Constant, monteur de boîtes, né le 8 janvier 1862, Français. — 3120. Christianat née Christianat, Henriette-Suzette, ménag., née le 20 décembre 1852, Valdoise. — 3121. Robert-Nicoud, Pierre-Marcel, né le 19 mars 1925, Neuchâtelois.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds du 13 avril 1925

Naissances. — Leuba, Suzanne-Georgette, fille de Georges-Arthur, horloger, et de Alice, née Chervet, Neuchâteloise. — Allenbach, Laure-Edith, fille de Albert, concierge, et de Amélie née Maurer, Bernoise. — Gignon, Lucien, fils de Arnold-Justin, manœuvre, et de Elisa née Parel, Bernois. — Matthey, Gabrielle-Andrée, fille de Gustave-André, commis, et de Mathilde née Jungen, Neuchâteloise.

Décès. — 5673. Kühfuss, Jules-Ernest, veuf de Emilie née Betscha, Neuchâtelois, né le 24 août 1855. — 5674. Kämpf, Rudolf, époux de Elisabeth-Louise née Perrenoud, Argovien et Neuchâtelois, né le 4 décemb. 1856. — 5675. Parel, Georges-Edouard, époux de Laure née Calame, Neuchâtelois, né le 1er janvier 1871. du 14 avril 1925

Naissance. — Straubhaar, Fritz, fils de Fritz boulangier, et de Josefina née Nick, Bernois.

Promesse de mariage. — Baumberger, Wilhelm-Konrad, commis de banque, Zurichois, et Kocher, Jeanne-Marguerite, couturière, Bernoise.

Mariage civil. — Stäheli, Emil-Konrad, chef de rayon, Thurgovien, et Douchet, Madeleine, Française.

Décès. — 5676. Manchen, Ernestine, fille de Auguste Wilhelm, et de Pauline née Grauer, Prussienne, née le 23 mars 1873. — Incinération: Zütti, Catharina-Rosina, fille de Jakob et de Rosina née Sausser, Bernoise, née le 28 novembre 1838.

Advertisement for 'BARCELONA' concert: 'Ce soir Concert d'Adieux de la sympathique troupe frères et sœurs Kramberger. Tous les amateurs qui ont eu le plaisir d'assister à leurs concerts, voudront les entendre et les voir encore dans leurs derniers numéros. 5785'

Jeune homme
libéré des écoles est demandé pour porter le pain à la Boulangerie Kollros, Serré 11. 5682
Commissionnaire
Ou demande jeune gargon ou jeune fille pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adresser Terreaux 10, 3me étage. 5770
On achèterait d'occasion une bonne montre argent. — S'adresser casseroier, Maison du Peuple. 5660
Charrette
A vendre faute d'emploi une charrette. Prix fr. 18.— S'adresser H. Guggisberg, Numa-Droz 25. 5772

Advertisement for 'Thé Marchand' and 'BRAMAGATTEE': 'Buvez le véritable THÉ MARCHAND S. A. LAUSANNE Seul importateur de la grande marque BRAMAGATTEE. Nos abonnés sont priés de communiquer tout changement de domicile.'

Bois de feu
Rondins bois dur, sec, fr. 15.— le stère, beau bois, bonne mesure. — S'adresser T.-Allemand 37. 5775
Perdu
mardi soir, quartier des fabricques, un pli contenant 15 cartes postales-vues et sujets illustrés. — Les rapporter contre forte récompense au bureau de La Sentinelle. 5780
Chambre
meublée, au centre de la ville et en plein soleil, est à louer tout de suite, à personne honnête et solvable. — S'adr. au bur. du journal. 5783
A louer
pour le 1er mai, un pignon de 2 chambres et toutes dépendances. — S'adresser Joncères 41 St-Imier. Même adresse, à vendre deux couleuses usagées mais en bon état. 5752

Madame Marguerite WEILL
La Chaux-de-Fonds 5444
Léopold-Robert 26 - 2^{me} étage - Téléphone 11.75

offre à sa clientèle un grand choix de vareuses, costumes tailleur et manteaux mi-saison, à des prix absolument avantageux, soit

Vareuses mouflon tous coloris, mode, **18.50**

Manteaux mi-saison gabardine pure laine, toutes teintes, garnis broderies, **39.—**

Manteaux 3/4 écossais mode, très chic, **39.—**

Costumes tailleur tissu uni et fantaisie, haute nouveauté, **49.—**

Costumes tailleur gabardine, 1^{re} qualité, entièrement doublés soie, **69.—**

Bibliothèque de la Ville
P 30082 C 5695

La Bibliothèque sera fermée
du samedi 18 avril, à 12 h., au lundi 4 mai

10 %
d'Escompte jusqu'au 15 mai sur

tous les articles

Vannerie - Brosserie - Boissellerie
Poterie - Verrerie - Aluminium
Tables avec lino - Tables sans lino - Tabourets avec ou sans lino

Seilles et Baquets bois et galvanisés - Ustensiles de lessive au complet - Couleuses - Crosses - Pin-cettes - Cordeaux

Potagers - Marmites - Réchauds
Paillasons - Cire à parquets - Plateaux à desservir - Services de table

MAGASIN
J. BOZONNAT
Rue de la Paix 63 5479

Ville du Locle
TECHNICUM

Le Technicum prépare des apprentis pour les professions suivantes :

A. ÉCOLE D'HORLOGERIE :

1. Techniciens	4 ans 6 mois
2. Praticiens-outilleurs	4 » 6 »
3. Praticiens	3 » 6 »
4. Pivoteurs	2 »
5. Acheveurs	2 »
6. Acheveurs, pivoteurs	2 » 6 »
7. Acheveurs, remonteurs	2 » 6 »
8. Repasseurs, remonteurs	2 » 6 »
9. Régleurs	4 »
10. Régleuses :	
a) apprentissage complet	2 »
b) réglages plats	1 »
11. Sertisseurs, sertisseuses :	
a) Sertissages courants	1 » 6 »
b) Sertiss. courants et outillage	2 »
c) Sertissages courants, spéciaux et outillage	2 » 6 »
12. Rhabileurs	4 »
13. Apprentissages rapides	2 »
14. Apprentissages de perfectionnement	

B. ÉCOLE DE MÉCANIQUE :

1. Techniciens	4 ans 6 mois
2. Praticiens	4 »
3. Apprentissages de perfectionnement	

C. ÉCOLE D'ÉLECTROTECHNIQUE :

1. Techniciens	4 ans 6 mois
2. Praticiens	4 »

D. ÉCOLE DE BOITES :

1. Tourneurs et acheveurs	3 ans 3 mois
2. Tourneurs	2 » 6 »
3. Acheveurs	2 » 2 »
4. Apprentissages rapides	2 »
5. Apprentissages de perfectionnement	

*) Le programme s'adapte aux besoins dans chaque cas particulier.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à l'Administrateur du Technicum, auprès duquel on peut se procurer des programmes et des formulaires d'inscription. Les inscriptions seront reçues par l'administrateur, jusqu'au 20 avril 1925.

La Commission.

Nusslé
La Chaux-de-Fonds

Balances de ménage

Brasserie LEPPERT
Limonades et Eaux gazeuses
LE LOCLE - Tél. 2.12

Pendulier-Rhabilleur
CH' HEGER
4767 Rue du Commerce 95

Cigares
Mon Ami

Qualité supérieure
Prix fr. 0.70 le paquet
P554A 4826

Temple Français, LE LOCLE
Mercredi 15 avril 1925, à 20 h.

Grande Conférence
publique et contradictoire

Sujets :

1. L'expérience de la participation socialiste au Conseil d'Etat de Genève.
2. Le Parti socialiste et les Elections cantonales.

Orateurs :

Henri Jaquet, Conseiller d'Etat socialiste de Genève
E.-Paul Graber, Candidat au Conseil d'Etat

Présidence : **Armand Toffel**, Conseiller général

Les sociétés ouvrières La Sociale et le Chœur mixte Amitié prêteront leur gracieux concours. 572.

Invitation cordiale à toute la population

LE LOCLE

Mise au concours

Le chœur d'hommes „L'Espérance ouvrière“, Le Locle, met au concours pour tout de suite, le poste de directeur de la société.

Adresser les offres par écrit, et avec références, jusqu'au 22 avril au soir, à M. Ernest Taillard, président, ruedes Envers 1, Le Locle. 5717

HOTEL DE LA POSTE
(Place de la Gare)
Chaque soir 5514

Grand Concert
par le célèbre trio
THONI - VUAGNEUX - STUCKI
Virtuoses-accordéonistes

80

sang-froid des grands capitaines au milieu des batailles. Il poussa sur nous la porte de sa chambre, m'indiqua un fauteuil, s'assit posément en face de moi, et, naturellement, alluma sa pipe. Je le regardais réfléchir... et je m'endormis. Quand je me réveillai, il faisait jour. Ma montre marquait huit heures. Rouletabille n'était plus là. Son fauteuil en face de moi était vide. Je me levai et commençai à m'étirer les membres quand la porte s'ouvrit et mon ami rentra. Je vis tout de suite à sa physionomie que, pendant que je dormais, il n'avait point perdu son temps.

— Mlle Stangerson ? demandai-je tout de suite.

— Son état, très alarmant, n'est pas désespéré.

— Il y a longtemps que vous avez quitté cette chambre ?

— Au premier rayon de l'aube.

— Vous avez travaillé ?

— Beaucoup.

— Découvert quoi ?

— Une double empreinte de pas très remarquable et qui aurait pu me gêner...

— Elle ne vous gêne plus ?

— Non.

— Vous explique-t-elle quelque chose ?

— Oui.

— Relativement au cadavre incroyable du garde ?

— Oui ; ce cadavre est tout à fait « croyable », maintenant. J'ai découvert ce matin, en me promenant autour du château, deux sortes de pas distinctes dont les empreintes avaient été faites cette nuit en même temps, côte à côte. Je dis : « en même temps » ; et, en vérité, il ne pouvait guère en être autrement, car, si l'une de ces empreintes était venue après l'autre, suivant le même chemin, elle eût souvent « empiété sur l'autre », ce qui n'arrivait jamais. Les pas de celui-ci ne marchaient point sur les pas de celui-là. Non, c'étaient des pas « qui semblaient causer entre eux ». Cette double empreinte quittait toutes les autres empreintes, vers le milieu de la cour d'honneur, pour sortir de cette cour et se diriger vers la chénaie. Je quittais la cour d'honneur, les yeux fixés vers ma piste, quand je fus rejoint par Frédéric Larsan. Immédiatement, il s'intéressa beaucoup à mon travail, car cette double empreinte méritait vraiment qu'on s'y attachât. On retrouvait là la double empreinte des pas de l'affaire de la « Chambre Jaune » : les pas grossiers et les pas élégants ; mais, tandis que lors de l'affaire de la « Chambre Jaune », les pas grossiers ne faisaient que joindre au bord de l'étang les pas élégants, pour disparaître ensuite — dont nous avions conclu, Larsan et moi, que ces deux sortes de pas appartenaient au même individu

qui n'avait fait que changer de chaussures — ici, pas grossiers et pas élégants voyageaient de compagnie. Une pareille constatation était bien faite pour me troubler dans mes certitudes antérieures. Larsan semblait penser comme moi ; aussi restions-nous penchés sur ces empreintes, reniflant ces pas comme des chiens à l'affût.

...Je sortis de mon portefeuille mes semelles de papier. La première semelle, qui était celle que j'avais découpée sur l'empreinte des souliers du père Jacques retrouvés par Larsan, c'est-à-dire sur l'empreinte des pas grossiers, cette première semelle, dis-je, s'appliqua parfaitement à l'une des traces que nous avions sous les yeux, et la seconde semelle, qui était le dessin des « pas élégants », s'appliqua également sur l'empreinte correspondante.

...En somme, cette trace nouvelle du pas élégant ne différait de la trace du bord de l'étang que par la pointe de la bottine. Nous ne pouvions en tirer cette conclusion que cette trace appartenait au même personnage, mais nous ne pouvions non plus affirmer qu'elle ne lui appartenait pas. L'inconnu pouvait ne plus porter les mêmes bottines.

...Suivant toujours cette double empreinte, Larsan et moi nous fûmes conduits à sortir de la chénaie et nous nous trouvâmes sur les mêmes bords de l'étang qui nous avaient vus lors de notre première enquête. Mais, cette fois, aucune des empreintes ne s'y arrêtait et toutes deux, prenant le petit sentier, allaient rejoindre la grande route d'Epinay. Là, nous tombâmes sur un macadam récent qui ne nous montra plus rien ; et nous revînmes au château sans nous dire un mot.

...Arrivés dans la cour d'honneur, nous nous sommes séparés ; mais nous nous sommes rencontrés à nouveau devant la porte de la chambre du père Jacques. Nous avons trouvé le vieux serviteur au lit et constaté tout de suite que les effets qu'il avait jetés sur une chaise étaient dans un état lamentable, et que ses chaussures, des souliers tout à fait pareils à ceux que nous connaissions, étaient extraordinairement boueux. Ce n'était certainement point en aidant à transporter le cadavre du garde, du bout de cour au vestibule, et en allant chercher une lanterne aux cuisines, que le père Jacques avait arrangé de la sorte ses chaussures et trempé ses habits, puisque alors il ne pleuvait pas. Mais il avait plu avant ce moment-là et il avait plu après.

20

Le Mystère de la Chambre Jaune
par **GASTON LEROUX**
(Suite)

A ce moment, je remarquai un bruit bizarre qui se répétait pour la troisième fois, qui venait du parc, et auquel je n'avais pas attaché plus d'importance qu'on n'a coutume d'en attacher au miaulement des chats qui errent, la nuit, sur les gouttières. Mais, cette troisième fois, le miaulement était si pur et si spécial que je me rappelai ce que j'avais entendu raconter du cri de la Bête du Bon Dieu. Comme ce cri avait accompagné, jusqu'à ce jour, tous les drames qui s'étaient déroulés au Glandier, je ne pus m'empêcher, à cette réflexion, d'avoir un frisson. Aussitôt je vis apparaître, au delà de la porte, et refermant la porte, un homme. Je ne pus d'abord le reconnaître, car il me tournait le dos et il était penché sur un ballot assez volumineux.

L'homme, ayant refermé la porte, et portant le ballot, se retourna vers le cabinet noir, alors je vis qui il était. Celui qui sortait, à cette heure, de la chambre d'Arthur Rance était le garde. C'était l'homme vert. Il avait ce costume que je lui avais vu sur la route, en face de l'auberge du Donjon, le premier jour où j'étais venu au Glandier, et qu'il portait encore le matin même quand, sortant du château, nous l'avions rencontré. Rouletabille et moi.

Aucun doute, c'était le garde. Je le vis fort

1925

distinctement. Il avait une figure qui me parut exprimer une certaine anxiété. Comme le cri de la Bête du Bon Dieu retentissait au dehors pour la quatrième fois, il déposa son ballot dans la galerie et s'approcha de la seconde fenêtre, en comptant les fenêtres à partir du cabinet noir. Je ne risquai aucun mouvement, car je craignais de trahir ma présence.

Quand il fut à cette fenêtre, il colla son front contre les vitraux dépolis, et regarda la nuit du parc. Il resta là une demi-minute.

La nuit était claire, par intermittences, illuminée par une lune éclatante qui, soudain, disparaissait sous un gros nuage. L'homme vert leva le bras à deux reprises, fit des signes que je ne comprenais point ; puis, s'éloignant de la fenêtre, reprit son ballot et se dirigea, suivant la galerie, vers le palier.

Rouletabille m'avait dit : « Quand vous verrez quelque chose, dénouez l'embrasse ». Je voyais quelque chose. Était-ce cette chose que Rouletabille attendait ? Ceci n'était point mon affaire et je n'avais qu'à exécuter la consigne qui m'avait été donnée. Je dénouai l'embrasse. Mon cœur battait à se rompre. L'homme atteignit le palier, mais à ma grande stupéfaction, comme je m'attendais à le voir continuer son chemin dans la galerie, aile droite, je l'aperçus qui descendait l'escalier conduisant au vestibule.

Que faire ? Stupidement, je regardais le lourd rideau qui était retombé sur la fenêtre. Le signal avait été donné, et je ne voyais pas apparaître Rouletabille au coin de la galerie tournante. Rien ne vint : personne n'apparut. J'étais perplexe. Une demi-heure s'écoula qui me parut un siècle. Que faire maintenant, même si je voyais autre chose ? Le signal avait été donné, je ne pouvais le donner une seconde fois... D'un autre côté, m'aventurer dans la galerie en ce moment pouvait déranger tous les plans de Rouletabille.

Après tout, je n'avais rien à me reprocher, et, s'il s'était passé quelque chose que n'attendait point mon ami, celui-ci n'avait qu'à s'en prendre à lui-même. Ne pouvant plus être d'aucun réel secours d'avertissement pour lui, je risquai le tout pour le tout : je sortis du cabinet, et, toujours sur mes chaussettes, mesurant mes pas et écou-

Kefol NEURALGIE MIGRAINE BOITE P. 118 TOUTES PHARMACIES

AD 69 B 4166



AVIS

En vue des Elections du Conseil d'Etat et du Grand Conseil et afin que les citoyens sachent pour qui ils doivent voter, les partis politiques sont invités à déclarer par la voie des journaux s'ils sont favorables aux prélèvements périodiques obligatoires tous les cinq ans, sur chaque fortune dépassant fr. 200,000.—, cette mesure afin de combattre la misère des pauvres et l'égoïsme des riches.

5190 P21427C

A. Bth.

Il est certain

que le

90%

des maladies proviennent de l'infection des Intestins

En prenant chaque matin une cuillerée à café de la véritable

Magnésie San Pellegrino

vous mettez votre organisme en état de pouvoir résister chaque jour aux attaques des épidémies.



EXIGEZ le Saint traversé de la signature **PRODEL**

SE VEND dans toutes les Pharmacies et Drogueries

Le sachet . . fr. **0.50**
Le grand flacon » **3.25**

Agents généraux :
Etablissm. R. BARBEROT S. A.
11-13, rue de la Naville, GENÈVE
Téléph. : Stand **21.83**

BRASSERIE DE LA COMÈTE S. A.

Téléphone 4.16 A LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 4.16



Dès aujourd'hui et pendant les Fêtes, mise en vente chez tous nos clients, de notre excellent

Bock-Bier

sans augmentation de prix

J. Véron, Grauer & Co

La Chaux-de-Fonds

TRANSPORTS INTERNATIONAUX



Déménagements - Garde-meubles

Achat aux meilleurs PRIX

DÉCHETS OR, Argent Platine J.-O. Huguenin Esayeur-Juré, Serre 18

L'Orphelinat Communal

demande emploi pour un

Jeune homme

sortant de l'Ecole de Commerce (3^{me} année). — S'adresser à la Direction 5309



Tout-il encore à aider pour la lessive? Non merci, j'ai déjà fini, grâce à la Lessive Schuler Blanca et Les Chats.

JUL 700 St 5384

Tricotages à la machine

en tous genres

L. Stauffer, Rue de la Paix 65 Succ. de C. DEVAUD 1155

Poussettes
Charrettes sport
Chaises d'enfants

PANIER FLEURI

Place de l'Hôtel-de-Ville

Le Rayon spécial de Confections

pour hommes et jeunes gens est au complet

Messieurs... Visitez... 5637

- Complets pour hommes et jeunes gens fr. **40.-**
- Complets belle draperie fr. **49.-**
- Complets drap d'Elbeuf, belle qualité, confection soignée, fr. **59.-**
- Complets nouveautés, coloris clairs et foncés fr. **69.-**
- Complets tissus fil à fil fr. **89.-**

Madame Marguerite WEILL

Rue Léopold Robert 20, 7^{me} étage
Téléphone 11.75 - La Chaux-de-Fonds

tant le silence, je m'en fus vers la galerie tournante.

Personne dans la galerie tournante. J'allai à la porte de la chambre de Rouletabille. J'écoutai. Rien. Je frappai bien doucement. Rien. Je tournai le bouton, la porte s'ouvrit. J'étais dans la chambre. Rouletabille était étendu, tout de son long, sur le parquet...

VI

Le cadavre incroyable

Je me penchai, avec une anxiété inexprimable, sur le corps du reporter, et j'eus la joie de constater qu'il dormait! Il dormait de ce sommeil profond et maladif dont j'avais vu s'endormir Frédéric Larsan. Lui aussi était victime du narcotique que l'on avait versé dans nos aliments. Comment, moi-même, n'avais-je point subi le même sort! Je réfléchis alors que le narcotique avait dû être versé dans notre vin ou dans notre eau, car ainsi tout s'expliquait: « je ne bois pas en mangeant ». Doué par la nature d'une rotondité prématurée, je suis au régime sec, comme on dit. Je secouai avec force Rouletabille, mais je ne parvenais point à lui faire ouvrir les yeux. Ce sommeil devait être, à n'en point douter, le fait de Mlle Stangerson.

Celle-ci avait certainement pensé que, plus que son père encore, elle avait à craindre la veille de ce jeune homme qui prévoyait tout, qui savait tout! Je me rappelai que le maître d'hôtel nous avait recommandé, en nous servant, un excellent Chablis qui, sans doute, avait passé sur la table du professeur et de sa fille.

Plus d'un quart d'heure s'écoula ainsi. Je me résolus, en ces circonstances extrêmes, où nous avions tant besoin d'être éveillés, à des moyens robustes. Je lançai à la tête de Rouletabille un broc d'eau. Il ouvrit les yeux, enfin! de pauvres yeux mornes, sans vie ni regard. Mais n'était-ce pas là une première victoire? Je voulus la compléter; j'administrai une paire de gifles sur les joues de Rouletabille, et le soulevai. Bonheur! je sentis qu'il se raidissait entre mes bras, et je l'entendis qui murmurait: « Continuez, mais ne faites pas tant de bruit!... » Continuer à lui donner des gifles sans faire de bruit me parut une entreprise impossible. Je me repris à le pincer et à le secouer, et il put tenir sur ses jambes. Nous étions sauvés!...

— On m'a endormi, fit-il... Ah! j'ai passé un quart d'heure abominable avant de céder au sommeil!... Mais maintenant, c'est passé! Ne me quittez pas!...

Il n'avait pas plutôt terminé cette phrase que nous eûmes les oreilles déchirées par un cri

affreux qui retentissait dans le château, un véritable cri de la mort!

— Malheur, hurla Rouletabille... nous arrivons trop tard!...

Et il voulut se précipiter vers la porte; mais il était tout étourdi et roula contre la muraille. Moi, j'étais déjà dans la galerie, le revolver au poing, courant comme un fou du côté de la chambre de Mlle Stangerson. Au moment même où j'arrivais à l'intersection de la galerie tournante et de la galerie droite, je vis un individu qui s'échappait de l'appartement de Mlle Stangerson et qui, en quelques bonds, atteignit le palier.

Je ne fus pas maître de mon geste: je tirai... le coup de revolver retentit dans la galerie avec un fracas assourdissant; mais l'homme, continuant ses bonds insensés, dégringolait déjà l'escalier.

Je courus derrière lui, en criant: « Arrête! arrête! ou je te tue!... » Comme je me précipitais à mon tour dans l'escalier, je vis en face de moi, arrivant du fond de la galerie, aile gauche du château, Arthur Rance qui hurlait: « Qu'y a-t-il?... Qu'y a-t-il?... » Nous arrivâmes presque en même temps au bas de l'escalier, Arthur Rance et moi; la fenêtre du vestibule était ouverte; nous vîmes distinctement la forme de l'homme qui fuyait; instinctivement, nous déchargeâmes nos revolvers dans sa direction; l'homme n'était pas à plus de dix mètres devant nous; il trébucha et nous crûmes qu'il allait tomber; déjà nous sautions par la fenêtre; mais l'homme se reprit à courir avec une vigueur nouvelle; j'étais en chaussettes, l'Américain était pieds nus; nous ne pouvions espérer l'atteindre si nos revolvers ne l'atteignaient pas!

Nous tirâmes nos dernières cartouches sur lui; il fuyait toujours... Mais il fuyait du côté droit de la cour d'honneur vers l'extrémité de l'aile droite du château, dans ce coin entouré de fossés et de hautes grilles d'où il allait lui être impossible de s'échapper, dans ce coin qui n'avait d'autre issue, devant nous, que la porte de la petite chambre en encorbellement habitée maintenant par le garde.

L'homme, bien qu'il fût inévitablement blessé par nos balles, avait maintenant une vingtaine de mètres d'avance. Soudain, derrière nous, au-dessus de nos têtes, une fenêtre de la galerie s'ouvrit et nous entendîmes la voix de Rouletabille qui clamait, désespéré: — Tirez, Bernier! Tirez!

Et la nuit claire, en ce moment, la nuit lunaire, fut encore striée d'un éclair.

A la lueur de cet éclair, nous vîmes le père Bernier, debout avec son fusil, à la porte du donjon.

Il avait bien visé. L'ombre tomba. Mais, com-

me elle était arrivée à l'extrémité de l'aile droite du château, elle tomba de l'autre côté de l'angle de la bâtisse; c'est-à-dire que nous vîmes qu'elle tombait, mais elle ne s'allongea définitivement par terre que de cet autre côté du mur que nous ne pouvions pas voir. Bernier, Arthur Rance et moi, nous arrivâmes de cet autre côté du mur, vingt secondes plus tard. L'ombre était morte à nos pieds.

Réveillé évidemment de son sommeil léthargique par les clameurs et les détonations, Larsan venait d'ouvrir la fenêtre de sa chambre et nous cria, comme avait crié Arthur Rance: — Qu'y a-t-il?... Qu'y a-t-il?...

Et nous, nous étions penchés sur l'ombre, sur la mystérieuse ombre morte de l'assassin. Rouletabille, tout à fait réveillé maintenant, nous rejoignit dans le moment, et je lui criai: — Il est mort! Il est mort!

— Tant mieux, fit-il... Apportez-le dans le vestibule du château...

— Non! non! Déposons-le dans la chambre du garde...

Rouletabille frappa à la porte de la chambre du garde... Personne ne répondit de l'intérieur... ce qui ne m'étonna point, naturellement.

— Evidemment, il n'est pas là, fit le reporter, sans quoi il serait déjà sorti!... Portons donc ce corps dans le vestibule...

Depuis que nous étions arrivés sur « l'ombre morte », la nuit s'était faite si noire, par suite du passage d'un gros nuage sur la lune, que nous ne pouvions que toucher cette ombre sans en distinguer les lignes. Et cependant, nos yeux avaient hâte de savoir! Le père Jacques, qui arrivait, nous aida à transporter le cadavre jusque dans le vestibule du château. Là, nous le déposâmes sur la première marche de l'escalier. J'avais senti, sur mes mains, pendant le trajet, le sang chaud qui coulait des blessures...

Le père Jacques courut aux cuisines et en revint avec une lanterne. Il la pencha sur le visage de « l'ombre morte », et nous reconnûmes le garde, celui que le patron de l'auberge du Donjon appelait « l'homme vert » et que, une heure auparavant, j'avais vu sortir de la chambre d'Arthur Rance, chargé d'un ballot. Mais ce que j'avais vu, je ne pouvais le rapporter qu'à Rouletabille, seul, ce que je fis du reste quelques instants plus tard.

Je ne saurais passer sous silence l'immense stupéfaction — je dirai même le cruel désappointement — dont firent preuve Joseph Rouletabille et Frédéric Larsan, lequel nous avait rejoints dans le vestibule. Ils tâtaient le cadavre...

regardaient cette figure morte, ce costume vert du garde... et ils répétaient l'un et l'autre:

— Impossible!... c'est impossible!

Rouletabille s'écria même:

— C'est à jeter sa tête aux chiens!

Le père Jacques montrait une douleur stupide accompagnée de lamentations ridicules. Il affirmait qu'on s'était trompé et que le garde ne pouvait être l'assassin de sa maîtresse. Nous dûmes le faire taire. On aurait assassiné son fils qu'il n'eût point gémi davantage, et j'expliquai cette exagération de bons sentiments par la peur dont il devait être hanté que l'on crût qu'il se réjouissait de ce décès dramatique; chacun savait, en effet, que le père Jacques détestait le garde. Je constatai que seul, de nous tous qui étions fort débrouillés ou pieds nus ou en chaussettes, le père Jacques était entièrement habillé.

Mais Rouletabille n'avait pas lâché le cadavre; à genoux sur les dalles du vestibule, éclairé par la lanterne du père Jacques, il déshabillait le corps du garde! Il lui mit la poitrine à nu. Elle était sanglante.

Et, soudain, prenant, des mains du père Jacques, la lanterne, il en projeta les rayons, de tout près, sur la blessure béante. Alors, il se releva et dit sur un ton extraordinaire, sur un ton d'une ironie sauvage:

— Cet homme que vous croyez avoir tué à coups de revolver et de chevrotines est mort d'un coup de couteau au cœur!

Je crus, une fois de plus, que Rouletabille était devenu fou, et je me penchai à mon tour sur le cadavre. Alors je pus constater qu'en effet le corps du garde ne portait aucune blessure provenant d'un projectile, et que, seule, la région cardiaque avait été entaillée par une lame aiguë.

VII

La double piste

Je n'étais pas encore revenu de la stupeur que me causait une pareille découverte, quand mon jeune ami me frappa sur l'épaule et me dit:

— Suivez-moi!

— Où? lui demandai-je.

— Dans ma chambre.

— Qu'allons-nous y faire?

— Réfléchir.

J'avouai, quant à moi, que j'étais dans l'impossibilité totale, non seulement de réfléchir, mais encore de penser; et, dans cette nuit tragique, après des événements dont l'horreur n'était égale que par leur incohérence, je m'expliquai difficilement comment, entre le cadavre du garde et Mlle Stangerson peut-être à l'agonie, Joseph Rouletabille pouvait avoir la prétention de « réfléchir ». C'est ce qu'il fit cependant, avec les

Cinéma SCALA

MODERNE - Cinéma - THÉÂTRE

5753

Encore aujourd'hui et demain

5754

Encore ce soir

Demain

LE MIRACLE des LOUPS

ROSITA, CHANTEUSE des RUES

La dernière formidable création de MARY PICKFORD

Elections cantonales

Grande Salle du Stand Fleurier

Jeu de 16 avril 1925 à 20 heures et quart

Conférence publique et contradictoire organisée par le Parti socialiste

ORATEURS:

Henri JAQUET, conseiller d'Etat socialiste de Genève Ph.-H. BERGER, anc. conseiller national, Fontainemelon

Invitation cordiale

5774

à tous les citoyens sans distinction de parti

Elections Cantonales DISTRICT DU LOCLE

Avis aux électeurs!!

Un bureau permanent de renseignements sera à la disposition des électeurs, vendredi 17 avril de 8 h. à 8 h. du soir, samedi de midi à 8 h. du soir et dimanche de 8 h. du matin à midi, au

GERCLE OUVRIER

5787

Dites-le à tous!

Dites-le à tous!

ÉLECTIONS CANTONALES

Grande Salle de la Maison du Peuple LA CHAUX-DE-FONDS

Jeu de 16 avril, à 20 heures

Conférence publique et contradictoire

organisée par le Parti socialiste

5693

ORATEURS:

ANDRÉ OLTRAMARE, Conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique de Genève

PAUL GRABER, Conseiller national

La musique La Persévérante et la Chorale mixte ouvrière prêteront leur concours

REÇU...

un superbe choix en

Lingerie - Combinaisons en Jersey-soie

BAS toutes teintes

Tabliers grand assortiment depuis fr. 3.90

Chemises pour Messieurs avec 2 cols, très avantageux

5790

MAGASIN

R. LYSAK

Rue du Stand 6

THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

DIMANCHE 19 AVRIL 1925, à 20 heures 30

2^{me} Représentation officielle et de Gala

Théâtre du Grand-Guignol de PARIS

AU PROGRAMME

Prenez Madame

1 acte desopilant de Maxime Girard

Le Château Mort Lente

Drame impressionnant en 3 actes de André de Lordre et Henri Bauche

PETITE BONNE SÉRIEUSE

1 acte de fou rire de Thimmory et Jean Manoussi

5786

Prix des places: De fr. 1.90 à fr. 6.- Location ouverte vendredi pour les Amis du théâtre (coupon n° 15), samedi pour le public

Le spectacle finira 1/4 d'heure avant le départ du dernier train du Locle

Démolition des immeubles

Rue Léopold-Robert 42, 44 et 46

L'Entreprise offre à vendre en bloc ou séparément:

Menuiserie: fenêtres, volets, portes, buffets, embrasures, etc., escaliers intérieurs en chêne.

Parquets: parquets de luxe à panneaux, et fougères hêtre et chêne.

Fourneaux: en catelles à l'état de neuf, fixes et portatifs.

Serrurerie: soit: armatures de stores extérieurs, volets en tôle ondulée, cadres de devantures, barrières de balcons en fonte, 14 plaques en fer strié de 1.60x1.00 m.; barrière de clôture, rampes d'escaliers. Vieux tuyaux de fourneaux en cuivre.

Electricité: appareillage électrique, interrupteurs, prises, etc.

Tous ces matériaux sont à enlever sur place par les amateurs.

Faire offres aux bureaux de l'entreprise, soit chez M. Jean CRIVELLI, rue de la Paix 74, tél. 5.43; M. Alfred RIVA, Terreaux 46, tél. 13.56, M. A. GIOVANNONI, Léopold-Robert 66, tél. 9.02. 5777

Au Printemps

Dépositaire pour la région: 1577

- 183 x 275 cm., fr. 55.-
- 230 x 275 cm., " 75.-
- 275 x 320 cm., " 100.-
- 275 x 366 cm., " 110.-
- 275 x 457 cm., " 140.-

Très grand choix dans toutes les dimensions



GRANDE SALLE COMMUNALE MAISON DU PEUPLE

SAMEDI 18 AVRIL 1925

Grande Représentation

organisée par la Société Théâtrale L'Aurore

Château Historique

Comédie moderne en 3 actes, par A. Bisson et J. Berr de Turique

Prix des Places: Galeries, Fr. 1.60; Parterre, Fr. 1.- (taxe communale comprise) Décoration de scène de la Maison Marcel JACOT. 5793

Repasseuses

On demande de suite plusieurs bonnes repasseuses pour costumes, ainsi qu'un jeune homme pour faire les commissions entre les heures d'école.

S'adresser entre 13 h. et 14 h. à la Teinturerie TELL HUMBERT, Numa-Droz 10. 5794

AVIS aux Ajoulots et Jurassiens

Les personnes désirant renforcer les rangs à ce groupe d'amitié, peuvent se rencontrer et se renseigner, le JEUDI 16 avril, à 20 heures, au Café du Balancier, rue du Progrès 65. 5776

Faut pas s'en faire

5723

Meubles

A vendre une table à rallonges et un dressoir. - S'adr. au bureau de La Sentinelle. 5727

Etat civil de La Sagne

Du mois de février 1925

Naissances. - 4. Ducommun, Suzanne - Alice, fille de Louis-Achille, agriculteur, Neuchâtoise. - Nicolet, Marie-Madeleine, fille de Henri, agriculteur, Neuchâtoise. - 16. Matthey-de-Endroit, Madeleine-Cécile, fille de Auguste, agriculteur, Neuchâtoise. - 28. Schöpfer, Charles-Auguste, fils de Paul-Auguste, maître-marchal, Bernois.

Décès. - 25. Pellaton, née Grisel-dit-Greset, Marie-Elisa, veuve de Fritz-Ulysse, âgée de 65 ans 5 mois, ménagère, Neuchâtoise.

Du mois de mars 1925

Naissances. - 4. Mischler, Charles-Auguste, fils de Jules, horloger, Bernois. - 11. Schlapp, Jean-Pierre, fils de Jules-Abel, horloger, Bernois et Neuchâtois. - 16. Götschmann, Madeleine-Berthe, fille de Robert-Daniel, chef de station au P. S. C., Bernoise et Neuchâtoise.

Décès. - 7. Hirschi, née Nussbaum, Mélanie, veuve de Justin, âgée de 82 ans 9 mois, ménagère, Bernoise et Neuchâtoise. - Perrenoud, Frédéric-Albert, époux de Louisa, née Vuille-Bille, âgé de 64 ans 2 mois, agriculteur, Neuchâtois. - 13. Othenin-Girard, Cécile, âgée de 33 ans 6 mois, horlogère, Neuchâtoise.

Mariage. - 6. Kehrl, Gaspar, et Houriet, Berthe-Emma, tous deux horlogers, Bernois et Neuchâtois.

Promesses de mariage. - 9. Emmenegger, Tell - Arthur, agriculteur, Lucernois, et Vauthier, Juliette, couturière, Neuchâtoise. - Von Buren, Jean, horloger, Bernois, et Montandon, Laure-Olga, desservante, Neuchâtoise. - 19. Dubois, Henri-Louis, agriculteur, Neuchâtois; et Balmer, Bertha-Julia, ménagère, Bâloise. - 30. Von Buren, Armand, boucher, Bernois, et Sandoz, Zélie-Madeleine, Neuchâtoise.

Docteur Bacharach absent du 15 au 29 Avril

Chambre

Je cherche à louer une chambre meublée, si possible au centre. - Faire offres sous chiffre 5795 au bureau de La Sentinelle.

Pourquoi se priver

du livre si connu et si précieux L'Hygiène Intime quand il est envoyé gratuitement et sur simple demande à l'Institut Hygie S. A. N° 22, à Genève. (Joindre Fr. 0.20 en timbres-poste pour les frais de port.) 3620

Apprenti coiffeur est demandé.

S'adresser au magasin Jaquet-Droz 28. 5706

Etat civil de Neuchâtel

Mariages célébrés. - 4. Louis-René Ducommun, commis, et Ottilie-Juliette L'Espée, demoiselle de magasin, les deux à Neuchâtel. - 7. Samuel Perret, instituteur, et Marie-Madeleine Renaud, demoiselle de magasin, les deux à Neuchâtel.

Décès. - 7. Alfredine-Augustine née Evard, veuve de Henri Haefliger, née le 4 août 1860. - 8. Joseph Koepfer, magasinier, époux de Louise-Madeleine Chofflon, née Simonet, né le 28 avril 1854.

La Société de chant «Sängerbund» a le pénible devoir de faire part à ses membres honoraires, actifs et passifs du décès de

Monsieur Rodolphe KÄMPF son estimé et regretté membre honoraire. 5782 Le Comité.

Repose en paix.

Madame L. Kämpf-Perrenoud; Madame veuve Deriaz et ses filles, à Lausanne; Mademoiselle Madeleine Kämpf, à New-York; Madame veuve Elise Roulet-Perrenoud et ses enfants, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Rodolphe KÄMPF

leur cher époux, père, grand-père et parent, que Dieu a rappelé à Lui, le dimanche de Pâques, à 6 h. du soir, après une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 13 avril 1925. L'enterrement, sans suite, aura lieu mercredi 15 avril, à 13 1/2 heures. L'urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: Rue du Parc 84. 5756

Le Comité des Ouvriers graveurs et guillocheurs a le pénible devoir d'informer ses membres, du décès de leur bon et dévoué collègue

Rodolphe KÄMPF

caissier de la section. 5778

Le Comité.

VILLERET - Remerciements

Madame Emma Nicolet-Wursten, ses enfants et tous leurs parents, dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui leur ont témoigné tant de sympathie et d'affection dans leur grand deuil, les prient de recevoir leurs très sincères remerciements. 5784

Le Dr Louis BACHARACH et ses fils sont profondément émus des si nombreuses et touchantes marques de sympathie reçues pendant ces jours de douleur, mais dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, ils expriment ici leur vive reconnaissance à tous ceux qui ont pensé à eux. P21588C 5788

CHAPEAUX DE DEUIL AU PRINTEMPS

Consignes mortuaires Crêpes et Grenadines

Fumeurs de pipe

sachant apprécier le meilleur, demandez chez votre fournisseur le tabac

Cornetto

Manufacture de tabacs Wiedmer fils SA Wasen/le (Suisse)

Vernis émail Vernis à l'huile Vernis à l'alcool Vernis p' planchers

Cire à parquets, au détail Miretoy - Glacine - Cirvite Paille de fer - Laine d'acier BRONZES 5773

Laques pour chapeaux Boules à ravier Teintures pour étoffes Majic, etc., toutes nuances Pinceaux - Peaux de daim - Eponges Choix grand et avantageux Savon noir - Soude - Potasse

Droguerie du Parc

Parc 71 - Téléphone 720

Les faits du jour

Une victoire du Cartel des gauches

Le parti socialiste a torpillé Briand

PARIS, 15. — Havas. — La commission exécutive de la Fédération de la Seine du parti socialiste S. F. I. O. s'est réunie mardi matin à 10 heures.

Après un échange de vues, elle s'est prononcée à l'unanimité contre toute participation ministérielle.

Elle a décidé en outre de demander, l'après-midi, au Conseil national que le parti ne pratique la politique de soutien qu'en faveur d'un gouvernement disposé à assainir la situation financière par un prélèvement sur le capital et à lutter contre le Sénat.

Blum déclare notamment : « Nous avons été diplomatiques, nous aussi : avant de répondre à M. Briand, nous lui avons dit que nous étions obligés de consulter le parti ; puis, insidieusement, nous lui avons posé des questions sur ses intentions à propos des réformes financières, des mesures fiscales, de la politique du blé, de l'ambassade au Vatican. M. Briand nous a donné satisfaction puisqu'il nous a dit qu'il se voyait obligé de constituer un Cabinet encore plus à gauche que celui de M. Herriot. Nous avons pris acte de ses déclarations et répondu à M. Briand que nous allions saisir aussitôt le parti par la convocation d'un Conseil national. »

Cet historique fait, Léon Blum arrive à la doctrine :

« A Grenoble, en décidant de soutenir M. Herriot, nous avons aussi décidé que ce soutien ne pourrait continuer si certaines éventualités se produisaient. M. Herriot et la majorité du 11 mai ont trouvé un budget à bout de souffle où les précédents qui avaient voulu gagner du temps jusqu'aux élections, avaient épuisé toute l'inflation possible, toutes les ressources de la trésorerie. Alors les prix se sont élevés, les besoins de circulation des effets ont augmenté et la panique aidant, on n'a plus pris de bons du Trésor ; au contraire, on se les est fait rembourser. »

M. Louis Lévy, au nom de la Fédération de la Seine, donne lecture d'une déclaration qui se prononce tout d'abord contre toute participation ministérielle avec M. Briand « dont le parti reconnaît de longue date les principes et la conscience politique ». Puis la déclaration met en garde le parti contre toute autre participation qui pourrait lui être demandée au cours de la crise. La Fédération est opposée à toute participation ministérielle non seulement pour des raisons de doctrine, mais encore parce que la participation ne pourra pas améliorer la situation d'un gouvernement républicain. La Fédération de la Seine déclare ensuite que toute œuvre de réforme démocratique, tout effort en faveur de la paix, trouveront sans condition aucune le concours des socialistes. Tout gouvernement, quels que soient les hommes qui le composent, pourra compter sur les voix socialistes « s'il est décidé à mener contre les forces d'argent et contre le Sénat, la bataille qu'exige la classe ouvrière du pays. »

Lévy, au nom de la Fédération de la Seine, et Longuet se prononcent contre toute participation avec M. Briand. Grumbach exprime une opinion opposée. Paul-Boncour déclare à son tour que dans les circonstances actuelles exceptionnelles une politique de soutien n'est pas suffisante et que le parti doit collaborer au pouvoir. La déclaration de Paul-Boncour n'envisage toutefois pas le cas particulier d'une collaboration à un Cabinet Briand. Léon Blum annonce que M. Briand attend avant d'aller à l'Élysée la réponse du Conseil national socialiste. Celui-ci vote alors à l'unanimité une motion refusant toute participation à un Cabinet Briand.

Varenes se prononce ensuite pour la participation des socialistes au gouvernement. Puis la suite de la discussion est renvoyée à mercredi pour décider de l'attitude générale que le parti socialiste devra adopter.

Mardi après-midi, au Conseil national socialiste, Blum a lu une longue lettre adressée par le groupe parlementaire du parti socialiste le 25 mars à M. Herriot. Cette lettre rappelait que depuis longtemps la situation paraissait compromise au parti socialiste et que ni l'emprunt intérieur, ni l'emprunt Morgan, ne pourrait assainir les finances, que le pays ne pouvait rester à la discrétion des banques privées ou de l'inflation de la Banque de France. Il ne pouvait être question, d'autre part, de combler le déficit par des impôts de consommation qui seraient la revanche des possédants battus le 11 mai. La lettre conclut que le pays ne se sauvera que par lui-même en prenant chez lui les ressources nécessaires, mais qu'il fallait agir tout de suite et prendre les mesures d'assainissement financier et monétaire nécessaires pour rendre au franc sa valeur et ainsi compenser largement pour le pays le sacrifice consenti par un emprunt sur le capital. Le parti socialiste ne prétend pas imposer telles quelles ces mesures, mais seulement exiger que le gouvernement présentât d'urgence un plan d'ensemble conforme aux principes dont ces mesures s'inspireraient. La lettre se terminait par l'indication que le parti ne soutiendra le ministère que s'il s'inspirait de ces idées.

On communique la note suivante : Le groupe socialiste a fait remettre à M. Briand la réponse du Conseil national du parti à la proposition qu'il avait faite de ne former son ministère qu'en s'appuyant sur les quatre groupes de gauche, tous devant accepter de participer à la responsabilité de l'action gouvernementale.

Voici le texte de cette réponse : Le Conseil national, saisi par le groupe parlementaire de la proposition faite par M. Aristide Briand, l'en remercie, mais estime qu'il ne lui est pas possible de l'accepter.

INFORMATIONS

Une victoire du Cartel des gauches

Briand passe la main à Painlevé

Le socialiste Vandervelde est appelé à former le ministère en Belgique

M. Briand se retire

PARIS, 15. — Havas. — M. Briand a refusé de former le cabinet.

PARIS, 15. — Havas. — En quittant l'Élysée, M. Briand a fait aux journalistes présents la déclaration suivante : Après toutes mes consultations et les constatations qu'elles m'ont amené à faire à la suite de la réponse que m'a remis le groupe socialiste après délibération de son Conseil national, j'ai pris le parti de venir dire à M. Doumergue qu'à mon très grand regret il m'était impossible d'aboutir à constituer un cabinet conforme à ma conception de l'action gouvernementale. En effet, j'avais envisagé un ministère s'appuyant sur une majorité de groupes, tous participant à une action commune pour un but commun, tous prenant une même et égale responsabilité. Par suite du refus des socialistes, l'équilibre politique sur lequel reposait ma conception se trouve rompu et ma formule devient irréalisable. Je crois dans ces conditions qu'il devient préférable de laisser à d'autres le soin de résoudre la crise. Je me retire avec les allures d'un libre citoyen délivré de toute préoccupation de groupes et de sous-groupes. M. Briand a ajouté : « Je n'ai pas changé d'avis, je considère que M. Painlevé est l'homme le plus qualifié dans les circonstances présentes pour résoudre la crise avec facilité. Il trouvera dans certains côtés des concours plus pressés que moi-même. J'ai peut-être eu le tort dans ma carrière politique, plus longue que la sienne, d'écraser quelques pieds, et naturellement je les retrouve. » Revenant ensuite sur les délibérations du Conseil national socialiste, M. Briand s'est exprimé ainsi : « On m'a demandé si je ne pourrais pas, avant de prendre ma décision, attendre que le Conseil socialiste se soit prononcé sur la question de la politique de soutien au ministère. Moi, à conclure Briand en souriant, j'ai idée que quand une corde doit soutenir un pendu, il vaut mieux ne pas être au bout de la corde. »

Appel à M. Painlevé

PARIS, 15. — Havas. — Le président de la République a fait appeler à 21 h. 15 M. Painlevé, président de la Chambre des députés. Il lui a offert, à la suite du refus de M. Briand, de constituer le cabinet. M. Painlevé lui a répondu qu'il désirait prêter le concours le plus actif au président de la République pour la solution de la crise et qu'il reviendrait le voir mercredi à l'Élysée, dans la matinée.

On assure que M. Painlevé doit s'entretenir dans la soirée avec M. Herriot, puis avec M. Briand. Il continuera ses consultations mercredi matin. Parmi les personnalités avec lesquelles il désire plus particulièrement s'entretenir de la situation financière, on cite le nom de M. Caillaux.

L'« ECHO DE PARIS » PROTESTE

PARIS, 15. — Havas. — L'Echo de Paris croit que M. Painlevé acceptera de former le ministère, mais que son gouvernement sera éphémère. D'autre part, il sera difficile à M. Briand de refuser son concours au président de la Chambre, mais il n'acceptera pas d'autre portefeuille que celui des affaires étrangères. M. de Monzie resterait à son ministère et M. Painlevé prendrait la présidence sans portefeuille. L'Echo de Paris proteste de ce qu'il appelle la « dictature » des socialistes. — Réd. : L'Echo de Paris, feuille réactionnaire, est fort marri de constater que l'on en revient à la politique de Herriot et du Cartel des gauches. Sa protestation est donc un signe réjouissant.

La foudre sur le château

Wolff. — Voici quelques détails, recueillis par le « Dresdner Anzeiger », sur l'accident causé par la foudre au château de Königstein :

Vers 4 heures de l'après-midi, de grosses nuées orageuses qui s'étaient formées au-dessus de la « Suisse saxonne » se déchargèrent soudain au-dessus du château, sans qu'une goutte de pluie fût tombée. La foudre tomba sur l'édifice au milieu d'un groupe d'une trentaine d'exourionnistes, à ce moment sur le bastion nord-est, à l'endroit dit « Königsnase ». Un chêne, entouré d'une grille de fer à laquelle trois des visiteurs étaient appuyés, fut d'abord frappé, puis la grille, et ces trois personnes furent tuées sur le coup. L'effet fut comparable à celui d'un obus éclatant à son point de chute. Toutes les personnes présentes furent projetées sur le sol, ensanglantées, les vêtements en lambeaux. Heureusement, les secours vinrent promptement, car il y avait au château une section du deuxième bataillon du génie ainsi qu'une section du service sanitaire qui dépêcha sur-le-champ plusieurs médecins.

Le vampire Haarmann a été guillotiné ce matin

HANOVRE, 15. — Wolff. — Mercredi, à 6 heures du matin, a eu lieu l'exécution, par la guillotine, de Fritz Haarmann, condamné le 18 décembre 1924, à la peine capitale par la Cour d'assises pour multiples assassinats.

La folie de l'encaisseur

DESSAU, 14. — Wolff. — Dans le village voisin de Jonitz, un encaisseur âgé de 51 ans, atteint d'un accès de folie, frappa à coups de crosse de fusil sa fille âgée de 12 ans, son fils de 5 ans, qui furent tués, puis il blessa un autre fils de 3 ans. Il chercha alors à se suicider par le gaz. Le père et le bambin, grièvement blessés, ont été transportés sans connaissance à l'hôpital.

Le ministère Vandervelde

BRUXELLES, 15. — Havas. — Vandervelde a communiqué à l'assemblée du parti socialiste que le roi, le matin même, lui avait demandé s'il pouvait constituer un Cabinet. Un débat extrêmement amical s'est engagé sur cette communication. Les orateurs, sauf un, qui a fait des réserves, ont été unanimes à déclarer que le parti ouvrier devait accepter ses responsabilités et ont demandé à Vandervelde de commencer ses démarches en vue de constituer un gouvernement démocratique en prenant pour base la plate-forme électorale du parti ouvrier belge. Le parti estime qu'il faut faire appel au concours des hommes et des groupes de tendances démocratiques de droite et de gauche en vue d'arrêter un programme d'action pratique immédiate et précise. Après avoir établi la situation exacte du pays, l'assemblée a été unanime pour proclamer que c'était dans ce sens que l'action de ses mandataires devait s'exercer avec le désir sincère d'aboutir à la réalisation prochaine des réformes démocratiques souhaitées par tous les travailleurs.

Collision sur une rivière

CHATAM, 15. — Havas. — Sur la Medway, un canot automobile est entré en collision avec un chaland et a sombré. Six marins manquent sur onze qui étaient à bord.

La troupe du Théâtre de Lucerne molestée à Strasbourg

Il nous revient, à propos des récents incidents qui marquèrent une représentation au théâtre de Strasbourg, que la troupe dont le jeu fut troublé par les manifestants, était la troupe d'opéra placée sous la direction de M. Hans Edmund et qui joue de temps à autre en langue allemande à Strasbourg. Les membres de cette troupe sont de nationalités diverses, mais la plupart sont des Suisses. Après la scène de tumulte qui s'était produite au cours de la représentation de la « Czardafurstin », M. Edmund fit entonner la « Marseillaise », ce qui eut pour effet de ramener le calme. On put expulser les perturbateurs et la représentation continua sans autre incident.

Le roi de Bulgarie tombe dans une embuscade

SOFIA, 15. — Ag. bulgare. — Mardi matin, voyageant en automobile sur la route de Orkhanie-Sofia, le roi est tombé dans une embuscade tendue par des gens appartenant au Front unique agrario-communiste qui firent feu sur la voiture royale, tuant un chasseur et le jeune savant naturaliste Ilitcheff et blessant le chauffeur. Le roi est rentré par Endemno à Sofia. On est persuadé que les agresseurs ignoraient que le roi se trouvait dans l'auto. Un détachement militaire a immédiatement entrepris la poursuite de la bande.

CONFÉDÉRATION

UN DRAME EN UNTERWALD

Des enfants absorbent des pilules d'arsenic destinées aux vaches. — Deux morts

On téléphone de Stans : A Ober-Rickenbach, les enfants d'un paysan ont absorbé accidentellement des pilules à l'arsenic destinées au bétail et qu'ils avaient trouvées par hasard en jouant dans la grange.

Deux des bambins, âgés de 4 et 5 ans, ont succombé dans la nuit. Quant au troisième, on pourra le sauver.

L'horrible mort d'un jeune cycliste

Un grave accident d'automobile s'est produit entre Develier et Courtételle, près de Delémont. Un jeune homme de 16 ans rentrait à son domicile à bicyclette et s'était accroché à un camion de la maison Chermilliers de Fribourg, transportant un déménagement à Porrentruy, pour se faire remorquer. Arrivé au pré Mochel, le chauffeur du camion s'aperçut qu'il s'était trompé de route. Il arrêta sa machine pour la faire reculer et la mettre sur la « bonne route ». Au moment du recul, le jeune Roll se trouva pris sous les roues et fut écrasé. Il eut la tête entièrement aplatie, la cervelle s'était répandue et les yeux sont sortis des orbites.

Les Américains exagèrent !

Des fonctionnaires du ministère américain des finances sont chargés par leur gouvernement de vérifier sur place, en Suisse comme dans d'autres pays, le prix de revient des marchandises destinées à l'exportation aux Etats-Unis. Or, les agents en question, dans l'exercice de leur mission sont allés parfois un peu loin, jusqu'à exiger même la présentation des livres des maisons en cause.

Aussi la Suisse, à l'exemple d'ailleurs de ce qu'on a déjà fait d'autres pays, a-t-elle appelé amicalement l'attention des Etats-Unis sur le fait qu'une telle manière de procéder n'est guère compatible avec les principes du droit des gens universellement admis dans les relations commerciales.

L'affaire d'Estavayer

A Estavayer-le-Lac, la Cour d'assises du III^{me} arrondissement a condamné à une année de réclusion à la maison de force, sous déduction de la prison préventive, et aux frais de la cause fixés à 1,000 francs, l'ancien secrétaire de préfecture Kaiser qui s'était rendu coupable de détournements pour une somme d'environ 15,000 francs au préjudice de la caisse de préfecture.

Aux casernes de Colombier

Le drill fleurit

(D'un correspondant)

Hier après-midi, le socialiste Marcel Vermot a interpellé le Conseil d'Etat pour lui demander s'il était exact qu'un nombre anormal de soldats se trouvent actuellement en traitement à l'hôpital des Cadolles, à Neuchâtel.

Le député du Locle a demandé si ce fait ne provient pas des exercices corporels que l'on a fait effectuer à l'école de recrues, pendant ces dernières semaines. Les jeunes soldats devaient se lever à trois ou quatre heures du matin, et faire des exercices, le torse nu, à ces heures-là, par un temps glacial.

Aussitôt après cette interpellation, à laquelle le Conseil d'Etat n'a pu répondre, M. le major Godet a téléphoné à Colombier et on lui a confirmé la chose. L'an dernier déjà, la Sentinelle a dû attirer l'attention sur les méfaits du drill aux casernes de Colombier, jusqu'à quand va-t-on se jouer de la santé des soldats neuchâtelois ?

Incendie chez Sato, à Genève

Un violent incendie s'est déclaré mardi après-midi dans les nouveaux locaux de la S. A. des Tabacs d'Orient Sato, route de Veyrier, à Carouge.

Plus de deux millions de cigarettes qui se trouvaient dans un séchoir électrique ont été détruites et près de deux millions endommagées par l'eau.

Les dégâts sont évalués à 100,000 francs. Le sinistre paraît dû à un court-circuit.

Un incendie dont la cause n'est pas établie a détruit mardi à 17 heures, à Granges-sous-Orbe, une construction rurale. Un tracteur, une fanèuse, des instruments aratoires, 2,000 kilos de paille sont restés dans le feu. Un fût de benzine a fait explosion ; heureusement sans blesser personne.

Noces d'or empoisonnées

A Bâle, le dimanche de Pâques, une femme a succombé après de longues souffrances à un empoisonnement par le gaz qui s'était produit il y a une quinzaine. Après avoir fêté ses noces d'or, elle se tenait à la cuisine avec son mari. Elle faisait bouillir du lait qui monta et éteignit la flamme de gaz. Son mari avait succombé à l'empoisonnement.

Un quintal et demi sur la tête

En déchargeant des marchandises, M. Karl Wanner, camionneur, 50 ans, de la maison d'expédition Danzas et Cie, à Zurich, a reçu sur la tête un ballot de pneus d'automobile pesant un quintal et demi. Le camionneur est mort sur le coup. Il laisse une famille de cinq enfants.

LA CHAUX-DE-FONDS

Pour la victoire de la justice et le succès de la liste bleue

JEUDI SOIR, 16 AVRIL, à 20 heures nos camarades

André OLTRAMARE

Conseiller d'Etat, à Genève

et

E.-Paul GRABER, cons. national

donneront une

GRANDE CONFÉRENCE publique et contradictoire

dans la

GRANDE SALLE COMMUNALE (MAISON DU PEUPLE)

La Persévérante et la Chorale mixte ouvrière prêteront leur bienveillant concours.

La conférence est ouverte à tous les citoyens, sans distinction de partis. Les dames sont cordialement invitées.

Appel

aux militants et aux propagandistes

Ce soir, de toute urgence, il nous faudrait une quarantaine de camarades dévoués, pour un travail très facile, pendant une quart d'heure. Nous espérons que tous nos amis viendront donner ce coup de main au comité du parti. Nous leur donnons rendez-vous à 8 h. et demie précises, à la salle No 1 de la Maison du Peuple (quatrième étage). Il s'agit d'un travail urgent, nous le répétons et nous comptons sur de nombreuses bonnes volontés. Le Comité.

Le silence est un aveu

Nous recommandons à tous nos amis de faire lire, autour d'eux, dans les restaurants, dans les cercles, dans les ateliers, la déclaration socialiste au Grand Conseil, qui paraît dans le présent numéro de la « Sentinelle ». Le silence des leaders des partis bourgeois a été... révélateur de leur incapacité de rien reprendre à cette déclaration.

Arithmétique blocarde... de droite

6,000 = 2
5,000 = 2
4,000 = 1
10,500 = 0